



N° 526 Édition du 11 Octobre 2019

PAGE 2

Ordre du Jour Assemblée Générale

PAGES 3 & 4

Secrétariat Général

PAGES 5 à 8

Commission des Statuts & Règle-
ments

PAGES 9 à 22

Commission Organisation des Com-
pétitions & Calendriers

PAGES 23 à 34

Commission Organisation des
Coupes

PAGES 35 à 48

Commission Football d'Animation

PAGES 49 à 54

Commission CDIF

PAGE 55

Commission Départementale des
Terrains & Installations Sportives

PAGES 56 à 60

Commission Futsal

Les dispositifs du Fonds d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A.) pour la saison 2019/2020 sont désormais ouverts !



Profitez-en...

**Prix des formations :
Harmonisation
nationale & régionale**



**LE VENDREDI 22 NOVEMBRE
19H30**

**CONSEIL DÉPARTEMENTALE 95
2, Avenue du Parc
Salle Sud Bâtiment F
95000 CERGY**

Toutes les questions ou propositions présentées par les clubs, pour être portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, doivent être adressées par courriel officiel ou lettre recommandée au Secrétariat du DVOF, dûment signées par le Président de l'Association, avant le 22 Octobre 2019.

TOURNOI QUALIFICATIF
COUPE DU MONDE DE FUTSAL 2020 TOUR PRINCIPAL UEFA

BELGIQUE FRANCE SERBIE SUISSE

23, 24 ET 26 OCTOBRE
Aren'Ice - CERGY-PONTOISE / 2 matchs par jour : 17h et 20h



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DVOF

VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019 - 19H30

**Lieu : CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE
2, Avenue du Parc
Salle SUD—Bâtiment F
95000 CERGY-PONTOISE**

- Accueil des Délégués
 - Vérification des pouvoirs et remise des enveloppes
 - Vérification du Quorum
- NB : conditions rappelées à l'article 12.5.3 (ordinaire) des Statuts du DVOF

- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE -

- ❖ Mot d'accueil et Présentation des Membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales
- ❖ Quorum (conditions rappelées à l'article 12.5.3 des Statuts du DVOF – AG ordinaire)
- ❖ Allocution du Président Monsieur Claude DELFORGE
- ❖ Paroles aux invités
- ❖ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du DVOF du 5 juin 2019, paru dans le Journal 95 Foot OFFICIEL et transmis sur les messageries des Clubs
☞ **Vote**
- ❖ Approbation du rapport d'activité saison 2018/2019
☞ **Vote**
- ❖ Présentation du rapport financier saison 2018/2019 (*rapporteur* : M. MOREIRA)
- ❖ Présentation du Rapport du Commissaire aux Comptes (*Rapporteur* : M. BLOT)
- ❖ Approbation des Comptes du DVOF : exercice clos au 30/06/2019
☞ **Vote**
et de l'affectation du résultat (excédant de 34363€) sur la ligne « Autres Réserves »
☞ **Vote**
- ❖ Informations générales
- ❖ Questions des Clubs
- ❖ Mot de fin du Président Monsieur Claude DELFORGE

- CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE -



SECRETARIAT GÉNÉRAL

10 Octobre 2019

DELEGATIONS - DESIGNATIONS

Rencontres du 13 Octobre 2019

Anciens D1

Match 21543963 : AS Neuville s / Oise / AS Menucourt

Délégué : M. Michel Baillez à la charge de AS Menucourt

Seniors D1

Match 21539161: OL Montigny / FC Argenteuil

Délégué M. Laurent Valette

Rencontres du 20 Octobre 2019

U18 D1

Match 21541120 : FC Soisy AM / ES Marly la Ville

Délégué M. Albert Acapandie

Match 21541121 : RFC Argenteuil / US Persan

Délégué M. Christophe Gauvin

Match 21541122 : FC Franconville / FCM Garges

Délégué M. Christian Febvay

Match 21541123 : AS Ermont / Cosmo Taverny

Délégué M. Jean-Pierre Lacour

Match 21541124 : FC Argenteuil / AAS Sarcelles

Délégué M. Luc Podan-Mavounzy

Seniors D1

Match 21539182: FC St Leu / FC Groslay

Délégué M. Henry Plan

Match 21539183: US Ezanville - Ecoeuen / OL Montigny

Délégué M. Christian Maillet

Match 21539184 : FC Ecoeuen / FC St Brice

Délégué M. Michel Baillez

Match 21539185 : Entente SSG / ACS Cormeillais

Délégué M. Kévin Lozachmeur

Match 21539186 : FC Goussainville / FC Argenteuil

Délégué M. Yohan Lozachmeur

Match 21539187 : FC Deuil-Enghien / AS Ermont

Délégué M. Romuald Barrois

Seniors D2

Match 21547273 : FC Puisseux-Louvres / USM Bruyères-Bernes
Délégué : M. Faouzi Belhamra à la charge d'USM Bruyères-Bernes



STATUTS ET RÈGLEMENTS

REUNION DU 07 OCTOBRE 2019

Présents : Me BAISNEE MM BROGNARA – ANDRIEU - BAILLEZ - VINTAM

Assistent : Mrs FAUGERON - LETELLIER (comité)

INFORMATIONS

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

DOSSIER TRANSMIS PAR LE SECRETARIAT

Match n°21542555 du 22/09/2019 U16 D2 POULE A PARISIS FC / JOUY MOUTIER FC

Reprise du dossier.

Sans réponse du club de JOUY LE MOUTIER FC.

Considérant que le club du PARISIS FC avait préparé et validé son équipe sur la tablette et que le dirigeant de JOUY LE MOUTIER n'a pas pu accéder à la tablette faute de droit d'accès.

Considérant que le rapport de l'arbitre officiel précise que le dirigeant du club de JOUY LE MOUTIER ne disposait pas de l'application FOOTCLUB COMPAGNON et du listing des licenciés imprimé sur papier libre.

Considérant qu'il convient d'appliquer les dispositions de l'article 23.1 du règlement sportif du DVOF.

La commission dit match perdu par pénalité au club de JOUY LE MOUTIER pour forfait non avisé.

FC JOUY LE MOUTIER 1 : -1 POINT 0 but
FC PARISIS 1 : 3 POINTS 5 buts

Amende: 24,00 €

RESERVES

RESERVE DE L'ENT MERY MERIEL BESSANCOURT

Match n°21895619 du 29 septembre 2019 COUPE DU COMITE ANCIENS ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 14 / BEAUCHAMP AS 12

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € ENT MERY MERIEL BESSANCOURT (réserve)

Réserve confirmée le 29 septembre 2019 recevable non fondée en effet, aucun joueur de l'équipe de AS BEAUCHAMP a participé à la dernière rencontre officielle avec l'équipe supérieure, celle-ci ne jouant pas ce jour ou le lendemain.

|

Match de référence :

ANCIENS D1 du 22 septembre 2019 BEAUCHAMP AS 11 / BEZONS USO 11

La commission dit résultat acquis sur le terrain confirmé.

RESERVE DE LA GAFEPB

Match n°21894008 du 29 septembre 2019 COUPE DU COMITE SENIORS GAFEPB 2 / MARLY LA VILLE ES 3

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € GAFEPB (réserve)

Réserve confirmée le 29 septembre 2019 recevable fondée, en effet, **QUATRE** joueurs de l'équipe de MARLY LA VILLE ES 3 ont participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure, celle-ci ne jouant pas ce jour ou le lendemain.

KABA Moussa	N° DE LICENCE 2546268382
DUFOUR Victor	N° DE LICENCE 2338137633
DUFOUR Louis	N° DE LICENCE 2338137632
VILLOUE Bastien	N° DE LICENCE 2328110833

Les joueurs cités ci-dessus ont participé au dernier match en équipe supérieure alors que celle-ci ne joue pas ce jour ou le lendemain ils ne pouvaient pas participer à la rencontre citée ci-dessus.

Match de référence :
SENIORS D2 POULE A du 22 septembre 2019 MARLY LA VILLE ES 2 / ST PRIX ES 1

**La commission dit match perdu par pénalité à MARLY LA VILLE ES 2
La GAFEP 2 qualifié pour la suite de la compétition.**

DEBIT : MARLY LA VILLE ES	53,50 €
CREDIT : GAFEPB	43,50 €

Dossier transmis à la commission des coupes

RECLAMATION

RECLAMATION DE L'ENT MERY MERIEL BESSANCOURT

Match n°21895561 du 29 septembre 2019 COUPE DU COMITE ANCIENS ST LEU 95 FC 12 / ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 12

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € ENT MERY MERIEL BESSANCOURT (réclamation)

Réclamation du 30 septembre 2019 recevable non fondée en effet aucun joueur de l'équipe de ST LEU FC 95 a participé à la dernière rencontre officielle avec l'équipe supérieure, celle-ci ne jouant pas ce jour ou le lendemain.

Match de référence :
ANCIENS R1 du 22 septembre 2019 ST LEU 95 FC 11 / SENART MOISSY 11

La commission dit résultat acquis sur le terrain confirmé.

**RECLAMATION DU PARISIS FC**

Match n°21896003 du 29 septembre 2019 COUPE DU VAL D'OISE ANCIENS + 45 ANS OSNY FC 15 / PARISIS FC 15

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € PARISIS FC (réclamation)

La commission demande au secrétariat de convoquer pour le lundi 21 octobre 2019 à 18 heures 30 les personnes suivantes :

- M. HAMDANE Ali licence n° 2547377041 arbitre officiel de la rencontre
- M. GARJI Joseph licence n° 2358011753 arbitre assistant de OSNY FC
- M. SOARES MOREIRA Mario licence n° 23202053501 arbitre assistant du PARISIS FC
- M. ZIDAHNAL Farid licence n° 2544696223 délégué d'OSNY FC

- M. CRUBLE Eric licence n°2320204402 CAPITAINE D'OSNY FC
- M. FLAMAIN J-Michel licence n°2300513445 CAPITAINE DU PARISIS FC

- M. MOREIRA Antonio licence n°2358045627 joueur n°15 d'OSNY
- M. BROUILLON Kamel licence n°2320209437 joueur d'OSNY
- M. MOKHTAR Nabil licence n°2300507048 joueur n°10 d'OSNY
- M. CURVAL Carlos licence n°2339982376 joueur n°13 D'OSNY

Motif : Substitution de joueur

**DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF
AVERTISSEMENT FMI 1^{ière} NON UTILISATION DE LA TABLETTE (art 44.4)**

CHAMPIONNAT**U14**

Journée du 21 sept 2019
D2 B

ENT SSG 3	ST BRICE FC 2	Les deux clubs responsables
-----------	---------------	------------------------------------

ENT SSG 3: 1 AVERTISSEMENT
ST BRICE FC 2: 1 AVERTISSEMENT

D4 A

GOUSSAINVILLE FC 3	DOMONT FC	Les deux clubs responsables
--------------------	-----------	------------------------------------

GOUSSAINVILLE FC 3: 1 AVERTISSEMENT
DOMONT FC: 1 AVERTISSEMENT

FUTSAL Senior

Journée du 21 sept 2019

D1

OSNY AC 2	SPORT CŒUR MARC 3	Les deux clubs responsables
-----------	-------------------	------------------------------------

OSNY AC 2: 1 AVERTISSEMENT
SPORT CŒUR MARC 3: 1 AVERTISSEMENT

ANCIENS

Journée du 22 sept 2019

D1

SOISY AND MARG FC	CERGY PORTUGAIS	Les deux clubs responsables
-------------------	-----------------	------------------------------------

SOISY AND MARG FC: 1 AVERTISSEMENT
CERGY PORTUGAIS :1 AVERTISSEMENT

U16

Journée du 22 sept 2019

D3 A

ASSOA 3	SURVILLIERS AVENIR	Les deux clubs responsables
---------	--------------------	------------------------------------

ASSOA 3: 1 AVERTISSEMENT
SURVILLIERS AVENIR: 1 AVERTISSEMENT

D3 C

ARNOUVILLE FAS	CHAMPAGNE SFC 95	Les deux clubs responsables
----------------	------------------	------------------------------------

ARNOUVILLE FAS: 1 AVERTISSEMENT
CHAMPAGNE SFC 95: 1 AVERTISSEMENT

SENIORS

Journée du 22 sept 2019

D3A

BOUFFEMONT ACF	EZANVILLE ECOUEN US2	Les deux clubs responsables
----------------	----------------------	------------------------------------

BOUFFEMONT ACF: 1 AVERTISSEMENT
EZANVILLE ECOUEN U: 1 AVERTISSEMENT

D4D

FONTENAY FC 2	SURVILLIERS AVENIR	Les deux clubs responsables
---------------	--------------------	------------------------------------

FONTENAY FC 2: 1 AVERTISSEMENT
SURVILLIERS AVENIR: 1 AVERTISSEMENT



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 8 OCTOBRE 2019

Présents : Mme SYLVESTRE (Comité), MM. NDIAYE, PEZIÈRE, PODAN-MAVOUNZY, SABATÉ, SÉNÉCAL, TRAON

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2019/2020)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité. Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les mardis à partir de 16h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même

Toute demande de dérogation concernant les fermetures de terrain (avec arrêté municipal et liste de matches concernés) doit parvenir au Secrétariat le vendredi avant 12H dernier délai

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football

Attention:

ART 10.2 du RS du DVOF Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F. au plus tard la veille du jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match

REPORT DES DATES DE JOURNEES DE CHAMPIONNAT

Equipes seniors – CDM – Anciens

- La journée 1 est reportée au 13/10/2019
- La journée 2 est reportée au 17/11/2019

Equipes Lundi Soir

- La journée 1 est reportée au 14/10/2019
- La journée 2 est reportée au 18/11/2019

Equipes U16-U18

- La journée 1 est reportée au 01/12/2019
- La journée 2 est reportée au 17/11/2019

Equipes U14

- La journée 1 est reportée au 05/10/2019

Equipes Seniors féminines

- La journée 1 est reportée au 02/11/2019
- La journée 2 est reportée au 14/12/2019
- La journée 3 du 21/09/2019 est reportée à une date ultérieure

RETOUR CONVOCATION

Présents : AS CHARS

La Commission transmet le dossier à la Commission des Statuts et Règlements

RETOUR COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

Match n°21542555 du 22/09/2019

U16 D2 Poule A

FC PARISIS 1 / FC JOUY LE MOUTIER 1

La Commission dit match perdu par pénalité au club de Jouy le Moutier pour forfait non avisé

FC JOUY LE MOUTIER 1	-1 pt	0 but
FC PARISIS 1	3 pts	5 buts

COURRIERS CLUBS

RC GONESSE

Vétérans + 45 ans

Match n°21545291 du 20/10/2019

FC CONFLANS 15 / ENTENTE COUDIMANCHE MENU COURT 15

Suite motif invoqué, la Commission décide match à jouer le 27/10/2019

RC GONESSE

Courriel du 07/10/2019

U18 D3 Poule B

Engagement supplémentaire en U18 pour RC GONESSE

Votre 2^{ème} équipe U18 évoluera en U18 D3 Poule B en lieu et place de l'exempt

Match n°21542289 RC GONESSE 2 / USM BRUYERES BERNES 1 du 06/10/2019 sera joué le 24/11/2019

FC GOUSSAINVILLE

U16 D1

Match n° 21542467 du 06/10/2019

FC GOUSSAINVILLE 1 / RFC ARGENTEUIL 2

Reporté à une date ultérieure



OL MONTIGNY

Courriel du 02/10/2019

U16 D2 Poule B

Match n° 21542644 du 22/09/2019

OL MONTIGNY 1 / ENTENTE EMMB PRESLES 1

Votre mail ne peut pris en considération par la Commission. Pour tout échange avec le district, vous êtes priés de le faire depuis l'adresse mail officielle du club (voir entête de nos PV).

ESSG

Courriel du 02/10/2019

CDM D2

Match n° 22071191 du 13/10/2019

ESSG 5 / FCM VAUREAL 6

Suite absence de terrain disponible à cette date, la Commission décide match à jouer le 22/12/2019

OL VIARMES ASNIERES

Courriel du 07/10/2019

Anciens D3 Poule B

Match n° 21544955 du 06/10/2019

OL VIARMES ASNIERES 11 / MACCABI SARCELLES 11

Pour le suivi de votre dossier, veuillez faire parvenir une feuille de match papier pour le mardi 15/10/2019

REMERCIEMENTS ARBITRE

- BAUCAL Luc
- COURILLON Benjamin
- EKUE-HETTAH David
- MASPIMBY David
- SAID Jaffar
- THIOUBOU Amadou
- TOURE Mahamadou

DATES – TERRAINS – HEURES VIA FOOTCLUBS

ASPTT CERGY PONTOISE

Courriel du 03/10/2019

Challenge Edmond Raulet

Match n°21580301 du 21/10/2019

ASPTT CERGY PONTOISE 1 / FC DEUIL ENGHEN 1

Inversion de rencontre

Nouvelle installation : Complexe sportif Alain Mimoun à Deuil

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

ASPTT CERGY PONTOISE

Courriel du 03/10/2019

Challenge Edmond Raulet

Match n°21580302 du 23/03/2020

FC DEUIL ENGHEN / 1 ASPTT CERGY PONTOISE 1

Inversion de rencontre

Nouvelle installation : installations de l'ASPTT CERGY PONTOISE

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

AS COURDIMANCHE

Courriel du 04/10/2019

Critérium + 45 ans Poule A

Match n°21545864 du 13/10/2019

ENTENTE COURDIMANCHE MENU COURT 15 / OL VIARMES ASNIERES 15

Inversion de rencontre

Nouvelle installation : Stade Delacoste à Asnières sur Oise

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

AS COURDIMANCHE

Courriel du 04/10/2019

Critérium + 45 ans Poule A

Match n°21545930 du 26/01/2020

OL VIARMES ASNIERES 15 / E COURDIMANCHE MENU COURT 15

Inversion de rencontre

Nouvelle installation : installations de l'ENTENTE COURDIMANCHE MENU COURT

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

ACS CORMEILLAIS

Courriel du 07/10/2019

Seniors D1

Match n°21539159 du 13/10/2019

ACS CORMEILLAIS 1 / AS ERMONT 1

Nouvel horaire : 15H

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

AS ERMONT

Courriel du 07/10/2019

U14 D2 Poule B

Match n°21482823 du 12/10/2019

AS ERMONT 1 / OL ADAMOIS 1

Nouvel horaire : 16H

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

ESSG

Courriel du 07/10/2019

U14 D2 Poule B

Match n°21482827 du 12/10/2019

ESSG 3 / US ROISSY 1

Nouvel horaire : 16H

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

ESSG

Courriel du 07/10/2019

Seniors Féminines D1

Match n°22071673 du 12/10/2019

ESSG 1 / ENTENTE MARLY ECLAIR PUISEUX 1

Nouvel horaire : 16H

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

FU FOSSES

Courriel du 08/10/2019

U14 D4 Poule C

Match n°21483990 du 12/10/2019

FU FOSSES 1 / SFC CHAMPAGNE 95 1

Nouvel horaire : 16H

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

EMMB

Courriel du 03/10/2019

Critérium + 55 ans

Match n°21986280 du 20/10/2019

EMMB 20 / FC ECOUEN 20

Nouvelle date : 16/10/2019

Nouvel horaire : 20H

Accord des 2 clubs

Accord de la commission



US MONTSOULT BAILLET

Courriel du 07/10/2019

Anciens D2 Poule A

Match n°21544298 du 13/10/2019

US MONTSOULT BAILLET 11 / FC GROSLAY 12

Nouvelle installation : stade municipal à Baillet en France

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

ES SAINT PRIX

Courriel du 03/10/2019

U14 D2 Poule A

Match n°21482652 du 19/10/2019

ACS CORMEILLAIS 1 / ES SAINT PRIX 1

Nouvelle date : 09/11/2019

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

ES SAINT PRIX

Courriel du 08/10/2019

U14 D4 Poule C

Match n°21483994 du 09/11/2019

ES SAINT PRIX 2 / SFC CHAMPAGNE 95 1

Nouvelle date : 30/11/2019

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

DATES – TERRAINS – HEURES

FC ARGENTEUIL

Courriel du 08/10/2019

Seniors Féminines D1

Tous les matchs à domicile pour la saison 2019-2020 se joueront à 17H au stade Alain Mimoun à Argenteuil

Accord de la commission

Prévenir vos adversaires

FRANCO PORTUGAIS ARGENTEUIL

Courriel du 08/10/2019

Anciens D3 Poule A

Match n°21544674 du 13/10/2019

FRANCO PORTUGAIS ARGENTEUIL 11 / USM BRUYERES BERNES 11

Nouvelle installation : le match se déroulera au stade du COUDRAY à Argenteuil

Accord de la commission

Prévenir vos adversaires

USO BEZONS

Courriel du 03/10/2019

U14 D2 et D3

Tous les matchs à domicile pour la saison 2019-2020 se joueront à 15H30

Accord de la commission

Prévenir vos adversaires

USO BEZONS

Courriel du 03/10/2019

Seniors Féminines D1

Tous les matchs à domicile pour la saison 2019-2020 se joueront à 17H00

Accord de la commission

Prévenir vos adversaires

FRANCO PORTUGAISE ARGENTEUIL

Courriel du 08/10/2019

CDM D2

Match n°22071193 du 13/10/2019

FRANCO PORTUGAIS ARGENTEUIL 5 / FC DOMONT 5

Nouvelle installation : le match se déroulera au stade du COUDRAY à Argenteuil

Accord de la commission

Prévenir vos adversaires

SFC CHAMPAGNE 95

Courriel du 08/10/2019

Vétérans + 45 ans Poule A

Match n°21545866 du 13/10/2019

SFC CHAMPAGNE 95 15 / FC JOUY LE MOUTIER 15

Inversion de rencontre

Nouvelle installation : installations de Jouy Le Moutier

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

SFC CHAMPAGNE 95

Courriel du 08/10/2019

Vétérans + 45 ans Poule A

Match n°21545932 du 26/01/2020

FC JOUY LE MOUTIER 15 / SFC CHAMPAGNE 95 15

Inversion de rencontre

Nouvelle installation : installations du SFC Champagne 95

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

FC DEUIL ENGHIEU

Courriel du 05/10/2019

U16 D2 Poule B

Tous les matchs à domicile de la saison 2019-2020 se joueront au stade Alain Mimoun, rue Guynemer 95170

Deuil la Barre

Accord de la commission

Prévenir vos adversaires

AS ERAGNY FC

Courriel du 08/10/2019

Critérium + 55 ans

Match n°21986258 du 13/10/2019

AS ERAGNY FC 20/ US EZANVILLE ECOUEN 20

Ce match se déroulera au stade de la Butte Route de Pierrelaye à Eragny

Accord de la commission

Prévenir vos adversaires

FC GOUSSAINVILLE

Courriel du 08/10/2019

Seniors D4 Poule C

Match n°21547645 du 13/10/2019

FC GOUSSAINVILLE 3 / AS NEUVILLE SUR OISE 2

Nouvelle horaire : 13H

Accord de la commission. Prévenir vos adversaires

FC SOISY ANDILLY MARGENCY

Courriel du 08/10/2019

U14 D1 et D3

Tous les matchs à domicile pour la saison 2019-2020 se joueront à 16H

Accord de la commission

Prévenir vos adversaires

**DEMANDE D'INFORMATION DE RESULTAT A MR L'ARBITRE ET
AUX 2 CLUBS****EMMB****Vétérans + 45 ans Poule C**

Match n°21546278 du 06/10/2019

EMMB 15 / FC PARISIS 15

**CONFIRMATION DE RESULTAT****RFC ARGENTEUIL****Seniors D2 Poule A**

Match n°21546739 du 06/10/2019

RFC ARGENTEUIL 2 / FC JOUY LE MOUTIER 1

RFC ARGENTEUIL 2	3 pts	1 but
FC JOUY LE MOUTIER 1	0 pt	0 but

USO BEZONS**U16 D2 Poule B**

Match n°21542641 du 22/09/2019

USO BEZONS 2 / FCM GARGES 2

USO BEZONS 2	0 pt	0 but
FCM GARGES 2	3 pts	8 buts

ACF BOUFFEMONT**Seniors D3 Poule A**

Match n°21546998 du 22/09/2019

ACF BOUFFEMONT 1 / US EZANVILLE ECOUEN 2

ACF BOUFFEMONT 1	3 pts	3 buts
US EZANVILLE ECOUEN 2	0 pt	1 but

FC DOMONT**Seniors D2 Poule B**

Match n°21546873 du 06/10/2019

FC DOMONT 1 / FC FRANCONVILLE 2

FC DOMONT 1	3 pts	2 buts
FC FRANCONVILLE 2	0 pt	0 but

ES MARLY LA VILLE**U14 D2 Poule A**

Match n°214822632 du 05/10/2019

OL MONTIGNY 1 / ES MARLY 1

ES MARLY 1	3 pts	10 buts
OL MONTIGNY 1	0 pt	0 but

EMMB**U16 D2 Poule B**

Match n°21542644 du 22/09/2019

OL MONTIGNY 1 / ENTENTE EMMB PRESLES 1

OL MONTIGNY 1	3 pts	10 buts
ENTENTE EMMB PRESLES 1	0 pt	0 but

MATCHES A JOUER**16/10/2019****Critérium + 55 ans**

Match n°21986280

EMMB 20 / FC ECOUEN 20

27/10/2019**Seniors D3 Poule C**

Match n°21547269

FC MONTMORENCY 1 / FC AUVERS ENNERY 1

Seniors D4 Poule D

Match n°21547794
AS ECLAIR DE PUISEUX 2 / ASSYRO CHALDEENS 1

Vétérans + 45 ans

Match n°21545291
FC CONFLANS 15 / ENTENTE COUDIMANCHE MENU COURT 15

09/11/2019

U14 D3 Poule C

Match n°21482555
AS MENU COURT 1 / FC CERGY PONTOISE 3

U15 D5 Poule A

Match n°21844167
ENTENTE BOISS CHARS ARRONVILLE 2 / AS NEUVILLE SUR OISE 1

24/11/2019

U18 D3 Poule B

Match n°21542289
RC GONESSE 2 / USM BRUYERES BERNES 1

30/11/2019

U14 D4 Poule C

Match n°21483994
ES SAINT PRIX 2 / SFC CHAMPAGNE 95 1

U14 D5 Poule A

Match n°21844179
AS NEUVILLE SUR OISE 1 / ESM THILLAY 1

15/12/2019

U16 D3 Poule B

Match n°21542829
FC MONTMORENCY 1 / FC FRANCONVILLE 2

08/12/2019

Seniors D4 Poule C

Match n°21547665
FC ARRONVILLE 2 / OL VIARMES ASNIERES 2

21/12/2019

Seniors Féminines D1

Match n° 22071666
FC ARGENTEUIL 1 / RFC ARGENTEUIL 1

22/12/2019

CDM D2

Match n° 22071191
ESSG 5 / FCM VAUREAL 6

CDM D2

Match n° 22071197
JS VILLIERS LE BEL 5 / FCM GARGES 6



23/12/2019

Challenge Edmond Raulet

Match n° 21580321

PIER MONTMAGNY 1 / FC DEUIL ENGHIEU 1

1er APPEL DE FEUILLE DE MATCH**U16 D2 Poule B**

Match n° 21542644 du 22/09/2019

OL MONTIGNY 1 / ENTENTE EMMB PRESLES 1

1er FORFAIT AVISE SANS AMENDE**AS BEAUCHAMP****Seniors D4 Poule B**

Match n° 21547533 du 06/10/2019

ESM THILLAY 2 / AS BEAUCHAMP 2

AS BEAUCHAMP 2	-1 point	0 but
ESM THILLAY 2	3 point	5 buts

FC DOMONT**CDM D2**

Match n° 22071233 du 06/10/2019

FCM GARGES 6 / FC DOMONT 5

FC DOMONT 5	-1 point	0 but
FCM GARGES 6	3 point	5 buts

FC FONTENAY**U18 D3 Poule A**

Match n° 21542015 du 06/10/2019

FC FONTENAY 1 / USO BEZONS 2

FC FONTENAY 1	-1 point	0 but
USO BEZONS 2	3 point	5 buts

ASSOA**Seniors Féminines D1**

Match n° 22071668 du 05/10/2019

ASSOA 1 / ESSG 1

ASSOA 1	-1 point	0 but
ESSG 1	3 point	5 buts

2EME FORFAIT AVISE SANS AMENDE**AS BEAUCHAMP****U18 D3 Poule B**

Match n° 21542287 du 06/10/2019

FC FRANCONVILLE 2 / AS BEAUCHAMP 1

AS BEAUCHAMP 1	-1 point	0 but
FC FRANCONVILLE 2	3 point	5 buts

3EME FORFAIT AVISE SANS AMENDE

AS BELLOY SAINT MARTIN

U14 D5 Poule B

Match n° 21845072 du 05/10/2019

AS COURDIMANCHE 2 / ACS BELLOY SAINT MARTIN 1

ACS BELLOY SAINT MARTIN	-1 point	0 but
AS COURDIMANCHE 2	3 points	5 buts

ACS CORMEILLAIS

U14 D4 Poule A

Match n° 21483796 du 05/10/2019

FC CERGY PONTOISE 4 / ACS CORMEILLAIS 3

ACS CORMEILLAIS 3	-1 point	0 but
FC CERGY PONTOISE 4	3 points	5 buts

FC JOUY LE MOUTIER

U14 D4 Poule B

Match n° 21483884 du 05/10/2019

FC JOUY LE MOUTIER 2 / FAS ARNOUVILLE 2

FC JOUY LE MOUTIER 2	-1 point	0 but
FAS ARNOUVILLE 2	3 points	5 buts

1er FORFAIT AVEC AMENDE

AS BEAUCHAMP

Seniors D4 Poule A

Match n° 21547403 du 06/10/2019

ENTENTE BEAUMONT MOURS 1 / AS BEAUCHAMP 1

AS BEAUCHAMP 1 **Amende 24€**

AS BEAUCHAMP 1	-1 point	0 but
ENTENTE BEAUMONT MOURS 1	3 points	5 buts

FC CERGY PONTOISE

Challenge Edmond Raulet

Match n° 21580285 du 07/10/2019

FC CERGY PONTOISE 1 / MUN. GONESSE 1

FC CERGY PONTOISE 1 **Amende 31€**

CSM EAUBONNE

U14 D2 Poule B

Match n° 21482808 du 05/10/2019

OL ADAMOIS 1 / CSM EAUBONNE 1

CSM EAUBONNE 1 **Amende 24€**

CSM EAUBONNE 1	-1 point	0 but
OL ADAMOIS 1	3 points	5 buts

AS NEUVILLE SUR OISE

Seniors D2 Poule A

Match n° 21546741 du 06/10/2019

ES SAINT PRIX 1 / AS NEUVILLE 1

AS NEUVILLE 1 **Amende 31€**

AS NEUVILLE 1	-1 point	0 but
ES SAINT PRIX 1	3 points	5 buts

**AVENIR SURVILLIERS****U16 D3 Poule A**

Match n° 21542735 du 22/09/2019
ASSOA 3 / AVENIR SURVILLIERS 1

AVENIR SURVILLIERS 1 **Amende 24€**

AVENIR SURVILLIERS 1	-1 point	0 but
ASSOA 3	3 points	5 buts

2ème FORFAIT AVEC AMENDE**FC CERGY PONTOISE****Anciens D1**

Match n° 21543982 du 06/10/2019
FC CERGY PONTOISE 11 / FC FRANCONVILLE 11

FC CERGY PONTOISE 11 **Amende 37.50€**

FC CERGY PONTOISE 11	-1 point	0 but
FC FRANCONVILLE 11	3 points	5 buts

FC GOUSSAINVILLE**Anciens D2 Poule B**

Match n° 21544248 du 06/10/2019
FC GOUSSAINVILLE 12 / EMMB 12

FC GOUSSAINVILLE 12 **Amende 37.50€**

FC GOUSSAINVILLE 12	-1 point	0 but
EMMB 12	3 points	5 buts

JS PONTOISIENNE**U16 D3 Poule C**

Match n° 21542916 du 06/10/2019
JS PONTOISIENNE 1 / FC MONTMORENCY 2

JS PONTOISIENNE 1 **Amende 27.50€**

JS PONTOISIENNE 1	-1 point	0 but
FC MONTMORENCY 2	3 points	5 buts

AVENIR SURVILLIERS**U18 D2 Poule B**

Match n° 21541749 du 06/10/2019
AVENIR SURVILLIERS 1 / ACS CORMEILLAIS 1

AVENIR SURVILLIERS 1 **Amende 27.50€**

AVENIR SURVILLIERS 1	-1 point	0 but
ACS CORMEILLAIS 1	3 points	5 buts

FORFAIT GENERAL**ASC BELLOY SAINT MARTIN**

U14 D2 Poule B

Amende 57€

AS COURDIMANCHE

U16 D3 Poule A

Amende 57€

ACS CORMEILLAIS

U14 D4 Poule A

Amende 57€

CSM EAUBONNE

U14 D3 Poule C
Amende 57€

FU FOSSES

U16 D3 Poule E
Amende 57€

FC JOUY LE MOUTIER

U14 D4 Poule B
Amende 57€

ES MARLY LA VILLE

Seniors D4 Poule D
Amende 57€

AVENIR SURVILLIERS

U18 D2 Poule B
Amende 57€

FEMININES

COURRIERS

MARLY LA VILLE ES

Mail du 07/10/19
U15F

Nous avons bien pris note de votre mail et nous avons procédé aux changements sur les tableaux suivants.

St OUEN L'AUMONE AS

Mail du 08/10/19

Nous avons bien pris note de votre forfait général en U18F à 8.

Pour rappel les rencontres Foot à 11 sont gérées par la LPIFF.

RAPPEL FEUILLES DE MATCHES

Toutes les feuilles de matchs de Critériums vont être envoyées sur la messagerie officielle des Clubs et peuvent être retrouvées dans la rubrique Documents – Formulaire – Football Féminin du site internet.

ENGAGEMENTS

U15F à 8		U18F à 8		SENIORS F à 8		SENIORS F à 11	
1	ADAMOIS OL	1	ARGENTEUIL FC 2	1	ADAMOIS OL	1	ARGENTEUIL FC
2	ARGENTEUIL FC 2	2	BELLOY ST MARTIN ASC	2	AUVERS ENNERY FC	2	ARGENTEUIL FC 2
3	BELLOY ST MARTIN ASC	3	CERGY PONTOISE FC	3	CERGY PONTOISE FC 2	3	AS ST OUEN L'AUMONE
4	CORMEILLAIS ACS	4	DOMONT FC	4	CHAUMONTEL LUZARCHES AS	4	BEZONS USO
5	DOMONT FC	5	ENT FOSSES VILLIERS	5	EAUBONNE CSM	5	ENT MARLY ECLAIR DE PUISEUX
6	ENT SSG	6	ENT ST LEU MMB	6	ERMONT AS	6	ENT SSG
7	ERAGNY AS FC 2	7	ERMONT AS	7	FOSSES FU	7	ENT ST LEU MMB
8	ERMONT AS 2	8	FC ECOUEN	8	GAFEPB	8	RFC ARGENTEUIL
9	GARGES FCM 1	9	GARGES FCM	9	PARISIS FC 2	9	
10	GARGES FCM 2	10	GONESSE RC	10	ROISSY EN France US	10	
11	GONESSE RC	11	JOUY LE MOUTIER	11	SFC CHAMPAGNE	11	
12	GOUSSAINVILLE FC	12	MONTMORENCY FC	12	ST OUEN AUMONE AS	12	
13	JOUY LE MOUTIER FC 2	13	ROISSY EN France US	13		13	
14	MARLY LA VILLE ES	14	ST OUEN AUMONE AS 2	14		14	
15	MONTMORENCY FC	15	VEXIN AS	15		15	
16	RFC ARGENTEUIL 2	16		16		16	
17	SOISY FC	17		17		17	
18	ST BRICE FC	18		18		18	
19	ST OUEN AUMONE	19		19		19	
20	VEXIN AS	20		20		20	
21	VILLIERS LE BEL JS	21		21		21	

BRASSAGE U15F

BRASSAGE U15F - du 12/10/2019

CLUBS RECEVANTS	ADVERSAIRES	DEBUT DES RENCONTRES	ADRESSES
MONTMORENCY FC	SOISY FC SAM	15h30	Parc des sportschemin de la butte aux pères, Montmorency
ENT GARGES-MARLY 2	DOMONT FC	15h30	Stade Pierre de Coubertin, 2 Av Joliot Curie, Garges
VEXIN AS	BELLOY ST MARTIN ASC	15h30	Stade municipal, Rue de la comte, Vigny
ENT SSG	AS ERAGNY FC	15h30	Stade Albert Talar, 2 BD de l'entente, St Gratien
JOUY LE MOUTIER FC	CORMEILLAIS ASC	15h30	Stade des merisiers, rue claude debussy, Jouy le moutier
ST BRICE FC	RFC ARGENTEUIL	14h30	Stade Leon Graffin, 2 rue de la forêt, St Brice
ARGENTEUIL FC 2	ADAMOIS OL	15h00	Stade Jean Jaurès, 30 rue J-J Rousseau, Argenteuil
GONESSE RC	GOUSSAINVILLE FC	16h30	Stade cognevaut, 3 rue du Commandant M.fourneau, Gonesse
ERMONT AS	ST OUEN L'AUMONE	17h00	stade Auguste Renoir, rue du syndicat, Ermont
ENT GARGES MARLY 3	VILLIERS LE BEL JS	14h30	Stade Marcial Duronsoy, chemin de la sablonière à Marly la Ville
PARISIS FC 1	ENT GARGES-MARLY 1	14h30	Complexe Sportif, 104 avenue du général de Gaulle PIERRELAYE

BRASSAGE U18F

BRASSAGE U18F - du 12/10/2019

CLUBS RECEVANTS	ADVERSAIRES	DEBUT DES RENCONTRES	ADRESSES
GONESSE RC	ARGENTEUIL FC	16h30	Stade cognevaut, 3 rue du Commandant M.fourneau, Gonesse
DOMONT FC	MONTMORENCY FC	16h30	Stade des Fauvettes, rue de Paris, Domont
ERMONT AS	BELLOY ST MARTIN ASC	17h00	stade Auguste Renoir, rue du syndicat, Ermont
ENT ST LEU MMB	ENT FOSSES VILLIERS	15h30	Stade des Andrésys, Bd André Brémont, St Leu la Forêt
JOUY MOUTIER FC	ECOUEEN FC	15h30	Stade des merisiers, rue claude debussy, Jouy le moutier
VEXIN AS	ROISSY EN France FC	15h30	Stade, rue de la comte, Vigny
GARGES FCM	CERGY PONTOISE FC	15h30	Stade Pierre de Coubertin, 2 Av Joliot Curie, Garges

Secrétaire de Séance
M. SENEAL

Présidente de Séance
Mme SYLVESTRE

COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 08 OCTOBRE 2019

Présents : MME CYPRIEN - MM LACOUR – MAILLET – MOUKRIM

Absents : M. MINET

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit , prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION

APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU
MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 13 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages. Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.

ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- **14 ans (U14) 15H00**
- **16 ans (U16) 14H30**
- **18 ans (U18) 14H30**
- **Seniors 14H30**
- **Seniors CDM 09H30**
- **Anciens /dimanche matin 09H30**
-
- **Féminines U15F U18F 15H00**
- **Et SENIORS**

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- **14 ans (U14) 13H00**
- **16 ans (U16) 12H30**
- **18 ans (U18) 12H30**
- **Seniors 12H00**

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2019-2020, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

**Appels à feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.**

COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL SENIORS 1 CHALLENGE ANDRÉ COUTELIER

2^e TOUR du 27 OCTOBRE A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	VILLIERS LE BEL J.S.	JOUY LE MOUTIER F.C.
2	MONTMAGNY SPORTS	BRUYERES BERNES U.S.M.
3	PERSAN 03 U.S.	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.
4	BONNEUIL EN FRANCE F.C.	ECLAIR DE PUISEUX A.S.
5	CHAMPAGNE 95 SFC	VAUREAL F.C.M.
6	VEXIN A.S.	FOSES F.U.
7	GONESSE R.C.	NEUVILLE SUR OISE A.S.
8	ASSYRO CHALDEENS de FRANCE C.S.	ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT
9	ARNOUVILLE F.A.S.	AUVERS ENNERY F.C.
10	DOMONT F.C.	PRESLES U.S.L.FOOTBALL
11	VIARMES ASNIERES OL.	CHARS A.S.
12	MENUCOURT A.S.	BOISSY L'AILLERIE E.S.
13	ARRONVILLE F.C.	BEZONS U.S.O.
14	ROISSY EN FRANCE U.S.	LE THILLAY VAUD'HERLAND E.S.M.
15	MONTSOULT BAILLET U.S.	FONTENAY F.C.
16	ST PRIX E.S.	PARMAIN A.C.

**Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la
condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous
réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.**

COURRIERS CLUBS

SURVILLIERS AVENIR

Forfait de SURVILLIERS Av., VAUREAL FCM qualifié pour la suite de la compétition

AMENDE

SURVILLIERS AVENIR

Forfait de SURVILLIERS Av. : **Amende 25€**

COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL - U16

2° TOUR du 27 OCTOBRE A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	MAGNY EN VEXIN U.S.C.	ECOUEEN F.C.
2	PARISIS F.C.	GARGES LES GONESSE F.C.M.
3	ARGENTEUIL F.C.	ERMONT A.S.
4	JOUY LE MOUTIER F.C.	ADAMOIS OL.
5	EAUBONNE C.S.M.	OSNY F.C.
6	DEUIL ENGHIEEN F.C.	GOUSSAINVILLE F.C.
7	AUVERS ENNERY F.C.	MONTIGNY LES CORMEILLES OL.
8	BEZONS U.S.O.	ROISSY EN FRANCE U.S.
9	ENT VIARMES BELLOY	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.
10	VILLIERS LE BEL J.S.	ST PRIX E.S.
11	VAUREAL F.C.M.	BRUYERES BERNES U.S.M.
		OU
		EZANVILLE ECOUEEN U.S.
12	ENT MMB PRESLES	COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY
13	VEXIN A.S.	ERAGNY A.S.E.F.C.
	Exempt : FC ST LEU 95	

Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.

COURRIER CLUB

EZANVILLE ECOUEEN US / BRUYERES BERNES USM

Mail du 08/10/19

Nous avons bien pris note de votre courrier cette rencontre se jouera le 13 octobre à 13h au Stade du Pré Carré.

Accord des deux clubs

**COUPE DU COMITÉ DU VAL-D'OISE - U16**2^e TOUR du 27 OCTOBRE A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY 2	GARGES LES GONESSE F.C.M. 2
2	ARGENTEUIL F.C. 2	CERGY PONTOISE F.C. 2
3	FOSSÉS F.U. 2	SAINT OUEN L'AUMONE A.S. 3
	OU	
	ST BRICE F.C. 2	
4	ARGENTEUIL RACING F.C. 2	ADAMOIS OL. 2
		OU
		COURDIMANCHE A.S. 2
5	SAINTE LEU 95 F.C. 2	SARCELLES A.A.S. 2
6	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C. 2	GOUSSAINVILLE F.C. 2
7	FRANCONVILLE F.C. 2	VAUREAL F.C.M. 2
	Exempt : CERGY PONTOISE F.C. 3	

Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.

COURRIER CLUB**ADAMOIS OL / COURDIMANCHE AS**

La Commission est toujours dans l'attente d'une date pour cette rencontre, la date butoir est fixée au 20/10/19. Pour rappel, si la rencontre n'a pas lieu avant cette date butoir, les deux équipes seront éliminées de la compétition.

DEMANDE DE FEUILLE DE MATCH**FOSSÉS FU 2 / ST BRICE FC 2**

2^{ème} appel de Feuille de match

Demande de résultat auprès de l'arbitre et du FC St Brice 2

COUPE DU COMITÉ DU VAL-D'OISE - SENIORS 2 CHALLENGE JEAN LESTRUHAUT

2ème TOUR du 27 OCTOBRE A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	ECOUEEN F.C. 2	ST PRIX E.S. 2
2	ARGENTEUIL F.C. 2	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C. 2
3	CORMEILLAIS A.C.S. 2	GONESSE R.C. 2
4	VILLIERS LE BEL J.S. 2	COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY 2
5	BEZONS U.S.O. 2	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C. 3
6	GOUSSAINVILLE F.C. 3	FONTENAY F.C. 2
7	SANNOIS ST GRATIEN ENT. 3	GARGES LES GONESSE F.C.M. 2
8	GROSLAY F.C. 2	MENUCOURT A.S. 2
9	MONTIGNY LES CORMEILLES OL. 2	ADAMOIS OL. 2
		OU
		GOUSSAINVILLE F.C. 2
10	ERMONT A.S. 3	ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT 2
11	OSNY F.C. 2	ST BRICE F.C. 2
12	PERSAN 03 U.S. 2	SANT LEU 95 F.C. 3
13	ARGENTEUIL RACING F.C. 2	EZANVILLE ECOUEEN U.S. 2
14	SANT OUEEN L'AUMONE A.S. 3	SARCELLES A.A.S. 3
15	MARLY LA VILLE E.S. 2	GAFEPB 2
Exempt : LE THILLAY VAUD'HERLAND E.S.M.		

**Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la
condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous
réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.**

GARGES LES GONESSE FCM 3 / COSMO TAVERNY 2

La Commission décide match perdu au FCM Garges 3

GAFEPB 2 / MARLY LA VILLE ES 3

Suite à la décision de la Commission Statuts et Règlements, match perdu à Marly le Ville ES 3.

ADAMOIS OL 2 – GOUSSAINVILLE FC 2

La Commission est toujours dans l'attente d'une date pour cette rencontre, la **date butoir est fixée au 20/10/19.**

Pour rappel, si la rencontre n'a pas lieu avant cette date butoir, les deux équipes seront éliminées de la compétition.

**COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL CDM**

2ème TOUR du 27 OCTOBRE A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	CORMEILLAIS A.C.S. 5	GONESSE R.C. 5
2	BEAUCHAMP A.S. 5	MACCABI SARCELLES 5
	OU EZANVILLE ECOUEN U.S. 5	
3	CERGY PORTUGAIS 5	ST PRIX E.S. 5
4	VILLIERS LE BEL J.S. 5	JOUY LE MOUTIER F.C. 5
5	GONESSE A.P.C.H. 5	GOUSSAINVILLE F.C. 5
	OU DOMONT F.C. 5	
	Exempt : ADAMOIS OL. 5	

Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.

COURRIER CLUB**EZANVILLE ECOUEN US / BEAUCHAMPS AS**

Mail du 08/10/19

Nous avons bien pris note de votre courrier cette rencontre se jouera le jeudi 10 octobre 20h30.

Accord des deux clubs.**DEMANDE DE FEUILLE DE MATCH****DOMONT FC 5 / AFCH GONESSE 5**

2ème appel de Feuille de match

Demande de résultat auprès de l'arbitre et de l'AFCH GONESSE 5

AMENDE**EAUBONNE CSM 5**

Forfait d'EAUBONNE CSM 5 : Amende 25€

COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL ANCIENS

2ème TOUR du 27 OCTOBRE A 9H30

Match	CLUB	CLUB
1	GOUSSAINVILLE F.C.	FRETTOISE E.S.
2	GAFEPB	BEAUCHAMP A.S.
		OU
3	FRANCO PORT. ARGENTEUIL A.	FRANCE ALGÉRIE FOOT
4	VIARMES ASNIERES OL.	ERAGNY A.S.E.F.C.
5	ARNOUVILLE F.A.S.	ARGENTEUIL RACING F.C.
6	FOSSES F.U.	BRUYERES BERNES U.S.M.
7	CHAUMONTEL LUZARCHES A.S.	NEUVILLE SUR OISE A.S.
8	EAUBONNE C.S.M.	CHAMPAGNE 95 S.F.C.
9	ENTENTE BEAUMONT MOURS PERSAN	MAGNY EN VEXIN U.S.C.
10	PORT. PAIX ET VIVRE ENS. C.C.	ARGENTEUIL F.C.
11	PORT. CERGY PONTOISE A.S.	JOUY LE MOUTIER F.C.
12	EZANVILLE ECOUEN U.S.	FONTENAY F.C.
13	MONTMAGNY SPORTS	VALLEE DU SAUSSERON E.S.
14	COURDIMANCHE A.S.	FRANCONVILLE F.C.
	OU	
	SARCELLES A.A.S.	
15	DEUIL ENGHEN F.C.	MENUCOURT A.S.
16	ERMONT A.S.	OSNY F.C.
	Exempt : MARLY LA VILLE E.S.	PORT. PERSAN A.S.C.

**Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.**

COURRIERS CLUBS

BEAUCHAMPS AS / France ALGERIE FOOT

Cette rencontre devra se jouer avant la date butoir du 20/10/19.

Merci de vous mettre d'accord avec le club adverse et de nous en aviser par mail officiel

Pour rappel, si la rencontre n'a pas lieu avant cette date butoir, les deux équipes seront éliminées de la compétition.

COURDIMANCHE AS / SARCELLES AAS

Mail du 03/10/19

Nous avons bien reçu votre mail cette rencontre se jouera le **Jeudi 10 octobre 2019 à 20h15** au Stade Saint Apolline, 88 boulevard des chasseurs 95800. Terrain synthétique.

Prévenir vos adversaires.

AMENDE

SURVILLIERS AVENIR

Forfait de SURVILLIERS Av. : Amende 25€

COUPES DU COMITÉ DU VAL-D'OISE- ANCIENS

2ème TOUR du 27 OCTOBRE A 9H30

Match	CLUB	CLUB
1	BEZONS U.S.O. 12	COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY 12
2	ST PRIX E.S. 12	MENUCOURT A.S. 12
3	DEUIL ENGHEN F.C. 12	MONTMAGNY SPORTS 12
4	MONTSOULT BAILLET U.S. 12	ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT 13
5	SAINT LEU 95 F.C. 12	ENTENTE BEAUMONT MOURS 12
6	ECOUEEN F.C. 12	PARISIS F.C. 13
7	BEAUCHAMP A.S. 12	BOUFFEMONT A.C.F. 12
8	CERGY PONTOISE F.C. 12	VILLIERS LE BEL J.S. 12

Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.

COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL +45 ANS

2ème TOUR du 27 OCTOBRE A 9H30

Match	CLUB	CLUB
1	ST PRIX E.S.	MAGNY EN VEXIN U.S.C.
2	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	FRANCONVILLE F.C.
3	GROSLAY F.C.	OSNY F.C.
4	EAUBONNE C.S.M.	CONFLANS FC
		OU EZANVILLE ECOUEEN U.S.
5	SAINT LEU 95 F.C.	ECOUEEN F.C.
6	COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY	MONTMAGNY SPORTS
7	VEXIN A.S.	BEAUCHAMP A.S.
8	CERGY PONTOISE F.C.	MONTIGNY LES CORMEILLES OL.
	Exempt : FONTENAY F.C.	

Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.

COURRIERS CLUBS

EZANVILLE ECOUEN US / CONFLANS

Mail du 09/10/19

Nous avons bien pris note de votre courrier pour jouer cette rencontre le **Mercredi 16 Octobre 2019 à 20h30** au Stade du Pré Carré, Terrain synthétique.

Accord des deux Clubs.

Accord de la Commission.

AMENDE

LE THILLAY VAUD'HERLAND

Forfait non avisé – Amende 25€

COUPE DU VAL-D'OISE 18 ANS

1er TOUR du 27 OCTOBRE A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	CHAMPAGNE 95 S.F.C.	MONTIGNY LES CORMEILLES OL.
2	COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY	ROISSY EN FRANCE U.S.
3	GARGES LES GONESSE F.C.M.	SURVILLIERS AVENIR
4	GOUSSAINVILLE F.C.	ARGENTEUIL F.C.
5	AUVERS ENNERY F.C.	BEZONS U.S.O.
6	FOSSÉS F.U.	JOUY LE MOUTIER F.C.
7	EAUBONNE C.S.M.	BRUYERES BERNES U.S.M.
8	DOMONT F.C.	COURDIMANCHE A.S.
9	ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT	MARLY LA VILLE E.S.
10	ERMONT A.S.	MONTSOULT BAILLET U.S.
11	OSNY F.C.	VEXIN A.S.
12	ENTENTE BEAUMONT MOURS	EZANVILLE ECOUEN U.S.
13	BEAUCHAMP A.S.	MONTMORENCY F.C.
14	VAUREAL F.C.M.	ST PRIX E.S.
15	MENUCOURT A.S.	DEUIL ENGHEN F.C.

Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.

Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.

COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL – U14

1er TOUR du 2 NOVEMBRE A 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	ARNOUVILLE F A.S.	BEAUCHAMP A.S.
2	ERAGNY A.S.E.F.C.	AUVERS ENNERY F.C.
3	EZANVILLE ECOUEN U.S.	GONESSE R.C.
4	BOUFFEMONT A.C.F.	SURVILLIERS AVENIR
5	FRANCONVILLE F.C.	DEUIL ENGHEN F.C.
6	MONTSOULT BALLETT U.S.	GAFEPB
7	PERSAN 03 U.S.	GARGES LES GONESSE F.C.M.
8	BRUYERES BERNES U.S.M.	EAUBONNE C.S.M.
9	VIARMES ASNIERES OL.	JOUY LE MOUTIER F.C.
10	GROSLAY F.C.	MONTIGNY LES CORMEILLES OL.
11	ECLAIR DE PUISEUX A.S.	PARISIS F.C.
12	MAGNY EN VEXIN U.S.C.	PONTOISIENNE J.S.
13	MONTMORENCY F.C.	VILLIERS LE BEL J.S.
14	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	ERMONT A.S.
15	MARLY LA VILLE E.S.	PUISEUX LOUVRES 95 F.C.
16	VAUREAL F.C.M.	OSNY F.C.
17	SANNOIS ST GRATIEN ENT.	NEUVILLE SUR OISE A.S.
18	FONTENAY F.C.	FOSES F.U.
19	CORMEILLAIS A.C.S.	ROISSY EN FRANCE U.S.
20	CHAMPAGNE 95 S.F.C.	MONTMAGNY SPORTS
21	ARGENTEUIL F.C.	DOMONT F.C.
22	COURDIMANCHE A.S.	SAINT LEU 95 F.C.
23	ST PRIX E.S.	ECOUEN F.C.
24	BEZONS U.S.O.	VEXIN A.S.
25	ENTENTE BEAUMONT MOURS	ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT
26	ADAMOIS OL.	GOUSSAINVILLE F.C.
	Exempt : MENU COURT A.S.	

**Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.**

COUPE DU COMITÉ DU VAL-D'OISE – U14

1er TOUR du 2 NOVEMBRE A 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	FOSES F.U. 2	SAINT LEU 95 F.C. 2
2	ERAGNY A.S.E.F.C. 2	ST BRICE F.C. 4
3	GONESSE R.C. 3	COURDIMANCHE A.S. 2
4	JOUY LE MOUTIER F.C. 2	ST BRICE F.C. 3
5	CORMEILLAIS A.C.S. 3	SARCELLES A.A.S. 4
6	ST PRIX E.S.	FRANCONVILLE F.C. 2
7	GONESSE R.C. 2	BEZONS U.S.O. 2
8	ARNOUVILLE F.A.S. 2	ARGENTEUIL RACING F.C. 3
9	MARLY LA VILLE E.S. 2	FRANCONVILLE F.C. 3
10	GARGES LES GONESSE F.C.M. 2	ERMONT A.S. 2
11	ARGENTEUIL F.C. 2	FOSES F.U. 3
12	CORMEILLAIS A.C.S. 2	SARCELLES A.A.S. 3
13	SAINTE OUEEN L'AUMONE A.S. 2	ST BRICE F.C. 2
14	MONTMAGNY SPORTS 2	CERGY PONTOISE F.C. 4
15	GOUSSAINVILLE F.C. 3	ARGENTEUIL RACING F.C. 2
16	EAUBONNE C.S.M. 2	VILLIERS LE BEL J.S. 2
17	FOSES F.U. 4	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C. 2
18	CERGY PONTOISE F.C. 2	ECOUEEN F.C. 2
19	PARISIS F.C. 2	PERSAN 03 U.S. 2
20	CERGY PONTOISE F.C. 3	COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY 2
21	ADAMOIS O.L. 2	OSNY F.C. 2
22	GOUSSAINVILLE F.C. 2	SANNOIS ST GRATIEN ENT. 3
23	DEUIL ENGHIEEN F.C. 2	VAUREAL F.C.M. 2

**Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir du 09/11/19.
Les 2 clubs ont la possibilité de se mettre d'accord sur une autre date à la condition de prévenir la Commission avant sa réunion du mardi et sous réserve que la rencontre ait lieu avant la date butoir.**

Animateur de séance : CYPRIEN
Secrétaire de séance : M MAILLET



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

REUNION DU 7 OCTOBRE 2019

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Baisnée
M Jasemin – M Senecal

Assiste : M Le Nagard (Comité)

Excusés : Mme Bastos – Mme Escroignard – M Allard (CTDAP)

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

.....

Toutes les feuilles de matches ou feuilles de plateaux sont à adresser au DVOF, le lundi suivant les rencontres, par le CLUB RECEVANT.

Les feuilles de match ou feuilles de plateaux sont à remplir impérativement avant le début des rencontres à l'aide de la liste des licences.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

COURRIERS DES CLUBS

ARGENTEUIL FC : Mail du 04 10 19

Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 sur centre n° 5 à ENTENTE SSG & sur centre n° 6 à SARCELLES AAS

ARNOUVILLE FAS : Mail du 06 10 19

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 du 12 10 19. Le centre est transféré à MARLY ES

ARNOUVILLE FAS : Mail du 04 10 19

Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 sur centre n° 7 à GARGES FCM et vos équipes U9 sur centre n° 7 à MONTMORENCY FC

BELLOY ST MARTIN ASC : Mail du 06 10 19

Pris note de la confirmation d'engagement de vos équipes U6/U7 & U8/U9

BELLOY ST MARTIN ASC : Mail du 03 10 19

Pris note du forfait avisé de votre équipe 12/U13 sur critérium à l'ECLAIR DE PUISEUX

BRUYERES BERNES USM : Mail du 01 10 19

Pris note du forfait général de votre équipe 2 sur critérium U12/U13 pour la 1^{ère} phase
La commission vous demande de prévenir vos adversaires.

CHAMPAGNE SFC : Mail du 07 10 19

Pris note de votre demande concernant le nombre d'équipes sur plateau U6/U7

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : Mail du 03 10 19

Pris note des coordonnées de vos responsable U9 & U12/U13
Mr BENOUDANE Samir – Responsable U9 : Tél 07 67 53 99 63
Mr MILSOSEVIC Dario – Responsable U12/U13 : Tél 07 82 09 96 36

COSMO TAVERNY : Mail du 05 10 19

Pris note du forfait non avisé de votre équipe 12/U13 sur critérium à l'Ent. BOISSY CHARS ARRONVILLE

COURDIMANCHE AS : Mail du 04 10 19

Pris note de votre demande d'engager 2 équipes U8 supplémentaires soit 5 équipes

DEUIL ENGHIEU FC : Mail du 04 10 19

Pris note du forfait avisé de votre équipe 5 sur critérium U12/U13 du 05 10 19 à ST BRICE FC

DOMONT FC : Mail du 03 10 19

Pris note des coordonnées de vos responsable U9 – U10/U11 & U12/U13
Mme PITTO Caroline – Responsable U9 : Tél 06 61 06 17 49
Mme PITTO Caroline – Responsable U11 : tél 06 61 06 17 49
Mr AKE Kévin – Responsable U12/U13 : Tél 06 25 40 39 60

DOMONT FC : Mail du 06 10 19

Pris note de votre demande d'engager 1 équipe U10/U11 supplémentaire : la commission ne peut répondre favorablement les calendriers étant sortis. Vous voudrez bien réitérer votre demande pour la 2^{ème} phase
Pris note de votre demande d'engager 1 équipe U8 supplémentaire qui sera intégrée au plateau après les vacances scolaires

ENTENTE MMB : Mail du 03 10 19

Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 sur centre n° 1 à l'ADAMOIS OL et vos équipes U9 sur centre n° 11 à SOISY AM FC

ENTENTE MMB : Mail du 06 10 19

Pris note de votre non utilisation de la FMI sur rencontres de critérium U12/U13 du 05 10 19 du fait des éducateurs du PARISIS FC n'ayant pas leurs identifiants ;

ENTENTE SSG : Mail du 04 10 19

Pris note de votre fiche de renseignement concernant le critérium U11 Avenir

**ENTENTE SSG** : Mail du 07 10 19

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 du 12 10 19

ERAGNY AS : Mail du 07 10 19

Pris note de votre demande d'engager des équipes supplémentaires U7 soit 6 équipes U6/U7. Par contre le nombre d'équipes maximum d'un club sur un centre étant limité à 5 équipes, la commission vous demande de préciser la ventilation : 4 + 2 ou 3 + 3

Comme indiqué lors des différentes réunions de clubs, les équipes supplémentaires seront intégrées sur le plateau après les vacances scolaires.

MAGNY FC : Mail du 03 10 19

Pris note de votre demande d'engager 3 équipes U7. Comme indiqué lors des différentes réunions de clubs, les équipes supplémentaires seront intégrées sur le plateau après les vacances scolaires.

MENUCOURT AS : Mail du 06 10 19

Pris note de votre demande de confirmation d'engagement des équipes U6/U7 et U8/U9. Comme indiqué lors des différentes réunions de clubs, les équipes supplémentaires seront intégrées sur le plateau après les vacances scolaires.

MENUCOURT AS : Mail du 06 10 19

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 – les rencontres de critérium U10/U11 contre ERAGNY FC et celle de U12/U13 contre MAGNY FC du 12 10 19 suite à la fermeture de vos installations. Le centre est annulé et les équipes sont réparties sur d'autres centres.

OSNY FC : Mail du 03 10 19

Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 sur centre n° 3 à MENU COURT et vos équipes U9 sur centre n° 5 à ERAGNY AS

PERSAN US : Mail du 30 09 19

Pris note du forfait avisé de vos équipes U12/U13 sur rencontres de critérium du 05 10 19 à GOUSSAINVILLE FC

PONTOISIENNE JS : Mail du 05 10 19

Pris note du forfait non avisé de 2 de vos équipes U10/U11 sur rencontres de critérium du 05 10 19 à ST PRIX ES

PRESLES USL : Mail du 04 10 19

Pris note du forfait avisé d'une équipe U9 sur centre n° 4 du 05 10 19 à ECOUEN FC

ST BRICE FC : Mail du 03 10 19

Pris note de votre demande d'engager des équipes supplémentaires en U6/U7 et U8/U9

Comme indiqué lors des différentes réunions de clubs, les équipes supplémentaires seront intégrées sur le plateau après les vacances scolaires.

Nous avons pris note de votre souhait de recevoir un centre à chaque plateau U6/U7 et U8 ou U9

ST LEU FC : Mail du 03 10 19

Pris note de votre demande de modifier les alternances. La commission regrette mais elle ne peut accéder à votre demande car les calendriers sont établis. Vous pourrez toujours voir avec les clubs adverses pour inverser les rencontres par le biais des demandes de dérogation dans Footclub

ST PRIX ES : Mail du 03 10 19

Pris note de votre demande concernant vos équipes U10/U11

La modification a bien été prise en compte

SURVILLIERS AVENIR : Mail du 06 10 19

Pris note de la réception de vos feuilles de matches du critérium U10/U11 du 05 10 19 contre Le THILLAY ESM

LE THILLAY ESM : Mail du 03 10 19

Pris note de votre demande d'engager 1 équipe supplémentaire U8 et 1 équipe supplémentaire U9. Comme indiqué lors des différentes réunions de clubs, les équipes supplémentaires seront intégrées sur le plateau après les vacances scolaires.

VEXIN AS : Mail du 04 10 19

Pris note du forfait avisé de votre équipe U8 sur centre n° 8 à MENU COURT AS et votre équipe U9 sur centre n° 8 à PÂRISIS FC du 05 10 19

VIARMES ASNIERES OL : Mail du 04 10 19

Pris note de votre demande concernant le plateau U6/U7 du 12 10 19. La commission a modifié le nombre d'équipes des clubs suivant le nombre de licences validées au 30 09 19

VILLIERS JS : Mail du 02 10 19

Pris note du forfait avisé de vos équipes U12/U13 sur critérium du 05 10 19 contre ENTENTE SSG

VILLIERS JS : Mail du 07 10 19

Pris note de la confirmation d'engagements de vos équipes U6/U7 et U8/U9

Comme indiqué dans les PV des 23 09 et 30 09, La commission a modifié le nombre d'équipes des clubs suivant le nombre de licences validées au 30 09 19

PCALVE : Mail du 07 10 19

Mail non traité car la commission tiens compte que des mails envoyés par la messagerie officielle du club

Famille NOEL : Mail du 02 10 19

Mail non traité car la commission tiens compte que des mails envoyés par la messagerie officielle du club

FORFAIT CRITÉRIUM U11 et U13 du 12-10-19 (sans Amende)

La commission après vérification des licences validées des clubs, décide de déclarer Forfait les équipes suivantes pour un nombre de licences insuffisant.

CRITÉRIUM U10-U11

AUVERS-ENNERY FC : 2^{ème} Forfait de l'équipe 3 pour la journée du 12 10 19 (15 licences),
Match n° 22062607

EZANVILLE US : 2^{ème} Forfait de l'équipe 1 pour la journée du 12 10 19 (1 licence),
Match n° 22061668

MONTMAGNY SPORT : 2^{ème} Forfait de l'équipe 4 pour la journée du 12 10 19 (25 licences),
Match n° 22063540

PARMAIN AC : 2^{ème} Forfait de l'équipe 1 pour la journée du 12 10 19 (4 licences),
Match n° 22061670

CRITÉRIUM U12-U13

AUVERS-ENNERY FC : 2^{ème} Forfait de l'équipe 2 pour la journée du 12 10 19 (7 licences),
Match n° 22061315

BEAUMONT-MOURS ENT. : 2^{ème} Forfait de l'équipe 2 pour la journée du 12 10 19 (11 licences),
Matches n° 22060904

EZANVILLE US : 2^{ème} Forfait de l'équipe 1 pour la journée du 12 10 19 (0 licence),
Match n° 22059353

VEMARS ST WITZ FC : 2^{ème} Forfait de l'équipe 1 pour la journée du 12 10 19 (2 licences),
Match n° 22059351

FORFAIT AVISÉ CRITÉRIUM U11 et U13 du 05-10-19

BELLOY ST MARTIN ASC : 1^{er} Forfait avisé de votre équipe sur match n° **22059349** du 05-10-19 – critérium U12/U13 contre l'Eclair de Puiseux

DEUIL-ENGHEN FC : 1^{er} Forfait avisé de votre équipe 5 sur match n° **22061616** du 05-10-19 – critérium U12/U13 contre St Brice Fc

VILLIERS LE BEL JS : 1^{er} Forfait avisé de vos équipes 3-4-5-6 sur matchs n° **22062398** - n° **22062443** - n° **22062488** - n° **22062561** du 05-10-19 – critérium U12/U13 contre St Brice Fc

FORFAIT GENERAL

CRITÉRIUM U12 / U13

BRUYERES BERNES USM : Forfait général équipe 2 – série 2 – groupe B
Amende : 25€

PLATEAU n° 1 – U6 / U7 du 12 Octobre 2019

N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	joueurs
1	Rédy MENA KIALA Tél 06 65 43 19 68	Stade Jean Jaurès 30, Rue JJ Rousseau 95100 ARGENTEUIL	ARGENTEUIL FC		
			ARGENTEUIL FC 1	3	15
			ARGENTEUIL RFC 1	3	15
			CERGY PONTOISE FC 2	3	15
			MONTIGNY OL 2	3	15
TOTAL				12	60
2	Gordon MAC GINLEY Tél 06 51 92 52 47	Stade Sébastien Braëms Chemin du Loup 95670 MARLY LA VILLE	ES MARLY		
			CENTRE TRANSFERE		
			ARNOUVILLE FAS	3	15
			MARLY ES	5	25
			LE THILLAY ESM	2	10
TOTAL				12	60
3			MENUCOURT AS		
			CENTRE ANNULE		
TOTAL				0	0
4	José TOM Tél 07 77 06 47 33	Stade Salif KEITA Av. de la Plaine des Sports 95300 PONTOISE	CERGY PONTOISE FC		
			CERGY PONTOISE FC 1	3	15
			PONTOISIENNE JS 1	3	15
			MENUCOURT AS 1	3	15
			VEXIN AS	2	10
TOTAL				11	55
5	Christian DUMAT Tél 06 15 18 69 61	Stade Gaston Frémont Route Stratégique - RD 122 95 CORMEILLES En P.	CORMEILLAIS ACS		
			CORMEILLAIS ACS	3	15
			ST OUEN AS	5	25
			ERAGNY AS 2	0	0
			BEZONS USO	4	20
TOTAL				13	65
6	Didier AUBERT Tél 06 50 67 41 29	Stade Jean Bouin 111, Rue de Montmorency 95150 TAVERNY	COSMO TAVERNY		
			CENTRE MODIFIE		
			COSMO TAVERNY	3	15
			ARGENTEUIL RFC 2	3	15
			FRANCONVILLE FC 2	4	20
TOTAL				14	70

N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	joueurs
DEUIL ENGHIEU FC					
7	Vincent MOTILA Tél 07 82 45 90 58	Stade Rue Jean Bouin 95170 DEUIL LA BARRE	DEUIL ENGHIEU FC	4	20
			MONTMORENCY FC	4	20
			GOUSSAINVILLE FC 2	4	20
TOTAL				12	60
DOMONT FC					
8	Caroline PITTO Tél 06 61 06 17 49	Stade des Fauvettes Rue de Paris 95330 DOMONT	DOMONT FC	4	20
			VEMARS ST WITZ FC	1	5
			FOSSES FU	2	10
			BELLOY ST MARTIN ACS	2	10
TOTAL				9	45
ECOUEN FC					
9	Jean Baptiste LEFEBVRE Tél 06 60 14 32 29	Stade Municipal Av du Mal Foch 95440 ECOUEN	ECOUEN FC	5	25
			GOUSSAINVILLE FC 1	4	20
			SURVILLIERS AVENIR	1	5
TOTAL				10	50
ST PRIX ES			CENTRE TRANSFERE		
10	Cyril CHESNEAU Tél 06 27 29 14 48	Stade Municipal 29 Rue Pasteur 95390 ST PRIX	ENTENTE SSG	4	20
			EAUBONNE CSM	4	20
			MONTMAGNY SPORTS	1	5
			ST PRIX ES	2	10
TOTAL				11	55
ERAGNY AS			CENTRE MODIFIE		
11	Loic MORVAN Tél 06 45 30 48 75	Parc des Sports L. Larue 2 Chemin des Tilleuls 95610 ERAGNY	ERAGNY AS 1	3	15
			AUVERS ENNERY FC	1	5
			PONTOISIENNE JS 2	3	15
			MENUCOURT AS 2	3	15
TOTAL				10	50
ERMONT AS					
12	Ibrahim CAMARA Tél 06 30 77 43 36	Stade Renoir Rue du Syndicat 95120 ERMONT	ERMONT AS	5	25
			MONTIGNY OL 1	3	15
			ARGENTEUIL FC 2	3	15
			VIARMES ASNIERES OL	3	15
TOTAL				14	70
SARCELLES AAS					
13	Stéphane KUSAASE Tél 06 29 9 94 06	Stade J. Bami Av. Paul Langevin 95200 SARCELLES	FRANCONVILLE FC 1	4	20
			ERMONT ACF	1	5
			BOISSY CHARS ARRON	0	0
			SARCELLES AAS	4	20
TOTAL				9	45

N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	joueurs
GARGES FCM					
14	Abdel DARDAR Tél 06 59 71 30 23	Stade Coubertin A. Frédéric Joliot Curie 95140 GARGES LES GONESSE	GARGES FCM	4	20
			EZANVILLE US	3	15
			PERSAN 03 US	3	15
TOTAL				10	50
OSNY FC					
15	Adolfo FERREIRA Tél 06 81 60 57 39	Stade Christian Léon Rue de Chars 95520 OSNY	OSNY FC	2	10
			COURDIMANCHE AS	4	20
			ENTENTE MMB	5	25
TOTAL				11	55
PARISIS FC					
16	Brascile ALMEIDA DA COSTA Tél 06 12 56 66 18	Stade des Beauregards 130 Route de Pierrelaye 95220 HERBLAY	PARISIS FC	5	25
			JOUY LE MOUTIER FC	5	25
			MONSOULT BAILLET US	2	10
TOTAL				12	60
SAINT BRICE FC					
17	Djilalli BEKKAR Tél 06 62 51 94 81	Stade Léon Graffin Rue de la Forêt 95350 ST BRICE S/S FORET	SAINT BRICE FC	4	20
			ROISSY US	2	10
			PARMAIN AC	1	5
			BRUYERES BERNES USM	2	10
			GROSLAY FC	2	10
TOTAL				11	55
SAINT LEU 95 FC					
18	Bernard NOEL Tél 06 75 52 27 68	Stade Bd André Brémont 95320 ST LEU LA FORET	SAINT LEU 95 FC	5	25
			BEAUCHAMP AS	3	15
			BEAUMONT MOURS ENT	1	5
			GONESSE RC	2	10
TOTAL				11	55
SOISY AM FC					
19	Jocelyn MORMAND Tél 06 26 55 71 08	Stade Schweitzer 40 rue d'Andilly 95230 SOISY S/S MONTMORENCY	SOISY AM FC	4	20
			PUISEUX LOUVRES FC	2	10
			PRESLES USL	1	5
			ECLAIR DE PUISEUX	0	0
			CHAUMONTEL LUZ AS	1	5
TOTAL				8	40

La commission a modifié le nombre d'équipes pour certains clubs (chiffre en rouge) en fonction du nombre de joueurs valablement licenciés à ce jour.

1er APPEL de FEUILLES DE MATCH

ERAGNY AS : 1^{er} appel de feuille de match n° 22032374 du 28 09 19 – critérium U13 Avenir contre PARISIS FC
1

2ème APPEL - COORDONNEES REFERENTS EQUIPES

La commission demande aux clubs suivants de lui confirmer pour **Lundi 14 Octobre impérativement** les n° de tél de leur responsable de catégories :

FRANCONVILLE FC :
Tél des responsables U7 - U9 - U11 & U13

JOUY LE MOUTIER FC :
Tél des responsables U7 & U9

MONTSOULT BAILLET US :
Tél des responsables U8 & U

NEUVILLE AS :
Tél des responsables U7 - U9 - U11 & U13

ARNOUVILLE FAS :
La commission demande au club de lui confirmer impérativement pour le Lundi 7 Octobre 2019, l'adresse du stade pour les plateaux U9 car non précisée sur la feuille d'engagement.

AMENDES

COSMO TAVERNY : 1^{er} forfait non avisé de votre équipe 3 sur match n° 22059319 du 05 10 19 – critérium U12/U13 contre Ent. BOISSY CHARS ARRONVILLE
Amende : 7€

PONTOISIENNE JS : 1^{er} forfait non avisé de vos équipes 3 & 4 sur matches n° 22063670 et n° 22063715 du 05 10 19 – critérium U10/U11 à ST PRIX ES
Amende : 7€ x 2 = 14€



SECTION FEMININES

COURRIERS CLUBS

GONESSE RC Mail du 07/10/19

U11F

Pris note de votre désengagement en rassemblement U11F et de votre engagement en U11F critérium.

ST PRIX ES Mail du 07/10/19

U13F

Pris note de votre engagement en équipe U13F.

PLATEAUX ET CRITERIUMS

Comme cela a été expliqué lors de la réunion du Football Féminin en Juin 2019, une phase de brassage aura lieu jusqu'aux vacances de la Toussaint et les licences seront alors vérifiées pour la création des poules.

CRITERIUMS 13F : Brassage 2 :

- Samedi 12 Octobre 19

PLATEAU 2 U9F – HALLOWEEN:

- Samedi 09 Novembre 19

PLATEAU ET CRITERIUMS U11F Journée 1 :

- Samedi 16 Novembre 19

Toutes les feuilles de matchs de brassage, de rassemblements U11F et de plateau U9F vont être envoyées sur la messagerie officielle des Clubs et peuvent être retrouvées dans la rubrique Documents – Formulaire – Football Féminin du site internet.

PLATEAU U9 F du 12/10/2019

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	ST PRIX ES				
	-	Stade Georges Glatigny, 27 rue Pasteur	10H	VIARMES FC	1
				SOISY FC	1
				PARISIS FC	1
				ENT MMB ST LEU	1
			ST PRIX ES	1	
TOTAL					5

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
2	ST OUEN AUMONE AS				
	BADIANE DEMBA N° 07 78 18 60 03	Parc des Sports, boulevard Ducher	10H	CERGY PONTOISE FC	1
				RFC ARGENTEUIL	1
				ADAMOIS OL	1
				ERMONT AS	1
				ARGENTEUIL FC	1
				ENT SSG	1
			ST OUEN AUMONE AS	1	
TOTAL					7

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
3	AAS SARCELLES				
	TCHAMBA YANN N° 06 44 95 63 76	Stade Léo Lagrange, Rue du Stade	11H	GONESSE RC	1
				GARGES FCM	1
				FOSES FU	1
				PERSAN US 03	1
				COSMO TAVERNY	1
				DOMONT FC	1
			AAS SARCELLES	1	
TOTAL					7

2^{ème} BRASSAGE U13F

BRASSAGE U13F du 12/10/2019

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Joueuses
1	FLOIRAC LUDIVINE N° 06 98 57 31 93	Stade Municipal, rue du Général De Gaulle à PIERRELAYE	10H	PARISIS FC		
				JS PONTOISIENNE	1	12
				VIARMES FC	1	12
				PERSAN US 03 2	1	12
				PARISIS FC 1	2	24
TOTAL					5	60

BRASSAGE U13F du 12/10/2019

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Joueuses
2	NSEKE MIKE	Stade Jean Rolland, rue des Pommiers Saulniers	11H	FRANCONVILLE FC		
				SARCELLES AAS 1	1	12
				ERMONT AS	1	12
				ADAMOIS OL	1	12
				FRANCONVILLE FC	1	12
TOTAL					4	48

BRASSAGE U13F du 12/10/2019

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Joueuses
3	NOIROT DIDIER N° 06 12 33 90 72	Stade Jean Bouin, rue de Montmorency	9H30	COSMO TAVERNY		
				ST BRICE FC	1	12
				OSNY FC	1	12
				PERSAN US 03 1	1	12
				COSMO TAVERNY	1	12
TOTAL					4	48

BRASSAGE U13F du 12/10/2019

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Joueuses
4	BENOIT LUC N° 06 18 61 60 73	Stade Roger Ouvrard, 2 allée Romain Rolland	11H	ARGENTEUIL RFC		
				ST PRIX ES	1	12
				LE THILLAY VAUD'HERLAND	1	12
				ARGENTEUIL RFC 2	2	24
TOTAL					4	48

BRASSAGE U13F du 12/10/2019

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Joueuses
5	VARLET FLORENT N° 07 63 05 72 80	Avenue Frédéric Joliot Curie	11H	GARGES FCM		
				MONMORENCY FC	1	12
				ENT SSG	1	12
				GARGES FCM 2	2	24
TOTAL					4	48

BRASSAGE U13F du 12/10/2019

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Joueuses
6	CERGY PONTOISE FC					
	BOUSTANI ABDEL N° 07 60 35 56 24	Stade des Maradas, Passage du Lycée	11H	ARGENTEUIL FC	1	12
				GONESSE RC	1	12
				DOMONT FC	1	12
				CERGY PONTOISE FC	1	12
TOTAL					4	48

BRASSAGE U13F du 12/10/2019

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Joueuses
7	AS ERAGNY FC					
	SYLLA MAMADOU N° 06 95 21 25 74	Stade de la butte, route de Pierrelaye	10H30	SAINT L'OUEN AUMONE AS	1	12
				SOISY FC SAM	1	12
				SARCELLES AAS 2	1	12
				ENT MMB ST LEU	1	12
TOTAL					4	48

BRASSAGE U13F du 12/10/2019

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Joueuses
8	BRUYERES/BERNE USM					
	SEEL PASCAL N° 06 20 92 32 81	Route de Boran, 95820 Bruyeres sur Oise	11H	JOUY LE MOUTIER FC	1	12
				BEZONS USO	1	12
				FOSSES FU	1	12
				BRUYERES/BERNE USM	1	12
TOTAL					4	48

ENGAGEMENTS

U9F		U11F RASSEMBLEMENT		U11F CRITERIUM		U13F	
1	ADAMOIS OL	1	CERGY PONTOISE FC 2	1	ADAMOIS OL	1	ADAMOIS OL
2	ARGENTEUIL FC	2	COSMO TAVERNY	2	ARGENTEUIL FC	2	ARGENTEUIL FC
3	CERGY PONTOISE FC	3	DOMONT FC 2	3	CERGY PONTOISE FC 1	3	BEZONS USO
4	COSMO TAVERNY	4	ENT SSG 2	4	CHAUMONTEL LUZARCHES AS	4	BRUYERES/BERNE USM
5	DOMONT FC (2)	5	PARISIS FC 2	5	DOMONT FC 1	5	CERGY PONTOISE FC
6	ENT SSG	6	RFC ARGENTEUIL 2	6	ENT SSG 1	6	COSMO TAVERNY
7	ENT ST LEU MMB (2)	7	SARCELLES AAS ST OUEN AUMONE	7	ENT ST LEU MMB	7	DOMONT FC
8	ERMONT AS	8	AS 2	8	ERAGNY AS	8	ENT LE THILLAY VAUD'HERLAND
9	FOSES FU (2)	9	VIARMES FC	9	ERMONT AS	9	ENT SSG
10	GARGES FCM	10		10	FOSES FU	10	ENT ST LEU MMB
11	GONESSE RC	11		11	FRANCONVILLE FC	11	ERAGNY AS
12	PARISIS FC (3)	12		12	GARGES FCM	12	ERMONT AS
13	PERSAN US 03	13		13	GONESSE RC	13	FOSES FU
14	RFC ARGENTEUIL (2)	14		14	JOUY LE MOUTIER FC	14	FRANCONVILLE FC
15	SARCELLES AAS	15		15	MONTMORENCY FC	15	GARGES FCM 1
16	SOISY FC	16		16	PARISIS FC 1	16	GARGES FCM 2
17	ST OUEN AUMONE	17		17	PONTOISIENNE JS	17	GONESSE RC
18	ST PRIX ES	18		18	PUISEUX LOUVRES FC	18	JOUY LE MOUTIER FC
19	VIARMES FC (2)	19		19	RFC ARGENTEUIL 1	19	MONTMORENCY FC
20		20		20	ST BRICE FC	20	OSNY FC
21		21		21	ST OUEN AUMONE 1	21	PARISIS FC 1
22		22		22	SOISY FC	22	PARISIS FC 2
23		23		23		23	PERSAN US 03 1
24		24		24		24	PERSAN US 04 2
25		25		25		25	PONTOISIENNE JS
26		26		26		26	RFC ARGENTEUIL 1
27		27		27		27	RFC ARGENTEUIL 2
28						28	SARCELLES AAS 1

2					
8		28	28	29	SARCELLES AAS 2
2		29	29	30	SOISY FC
9					
3					
0		30	30	31	ST BRICE FC
3		31	31	32	ST OUEN AUMONE AS
1					
3					
2		32	32	33	ST PRIX ES
				34	VIARMES FC

ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

Les clubs intéressés par l'organisation des manifestations ci-dessous, sont priés de proposer leur candidature par écrit à l'attention de la Commission Football d'Animation au plus tard le
6 Janvier 2020

FINALE DEPARTEMENTALE DU FESTIVAL FOOT U13 ET U13F le SAMEDI 4 AVRIL 2020
(Toute la Journée)

(3 Terrains à 11 obligatoirement sur le même site)

FINALE DEPARTEMENTALE COUPE DU COMITE U12 le SAMEDI 23 MAI 2020

(2 Terrains à foot à 8 sur le même site)

FINALE DEPARTEMENTALE DU CHALLENGE U10 / U11 le SAMEDI 25 AVRIL 2020

(Toute la Journée)

(2 Terrains à 11 obligatoirement sur le même site)

JOURNEE NATIONALE U6 / U7 Le SAMEDI 6 JUIN 2020 (Matin & Après-Midi)

(4 Terrains à 11 obligatoirement sur le même site)

Prochaine Réunion
Lundi 14 Octobre 2019
à partir de 18 h 30

**CDIF**

RÉUNION DU 08 OCTOBRE 2019

Présents : MM. LETELLIER (Comité) – BROGNARA - LACOUR - PLASSART**Excusés** : Mme DUCROS - M. VALETTE**FMI – UTILISATION DES TABLETTES**

Pour permettre les mises à jour automatique de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end sur un ordinateur et de récupérer les rencontres sur la tablette.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

3.9.0.0

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes et visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi.

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

Il est donc demandé à chaque club cité ci-dessus de répondre impérativement avant lundi midi, sur les raisons ayant empêché l'utilisation de la FMI.

CHAMPIONNAT**CRIT AV U 13**

Journée du 05 oct. 2019

TAVERNY COSMO	P A	BEZONS USO
FRANCONVILLE FC	P B	VILLIERS LE BEL JS

CRIT AV U 12

Journée du 05 oct. 2019

TAVERNY COSMO 2	P A	BEZONS USO 2
FRANCONVILLE FC 2	P B	VILLIERS LE BEL JS 2

CRIT U12-13 SERIE 1 Phase 1

Journée du 05 oct. 2019

BOISSY CORM VEX CHARS	P A	TAVERNY COSMO 3
CHAUMONTEL LUZARCHES	P B	DOMONT FC

CRIT U12-13 SERIE 2 Phase 1

Journée du 05 oct. 2019

BEZONS USO 3 MONTMAGNY SP CORMEILLAIS ACS 3	P A	BRUYERES BERNES USM ENT BEAUMONT MOURS ERMONT AS 3
BEZONS USO 4 CORMEILLAIS ACS 4	P B	BRUYERES BERNES USM 2 ERMONT AS 4
FOSSES FU	P C	ROISSY EN France US
FOSSES FU 2 GROSLAY FC 2	P D	ROISSY EN France US 2 THILLAY ESM 2
VEXIN AS COURDIMANCHE AS	P E	PONTOISIENNE JS OSNY FC
VEXIN AS 2 COURDIMANCHE AS 2	P F	PONTOISIENNE JS 2 OSNY FC 2

CRIT U12-13 SERIE 3 Phase 1

Journée du 05 oct. 2019

DEUIL ENGHEN FC 3 ASSOA 4 MONTIGNY OL GARGES FCM	P A	ST BRICE FC 3 GONESSE RC ASSOA VAUREAL FCM
DEUIL ENGHEN FC 4 ASSOA 5 MONTIGNY OL 2 GARGES FCM 2	P B	ST BRICE FC 4 GONESSE RC 2 ASSOA 2 VAUREAL FCM 2
ASSOA 6 MONTIGNY OL 3 GARGES FCM 3	P C	GONESSE RC 3 ASSOA 3 VAUREAL FCM 3

CRIT U12-13 SERIE 4 Phase 1

Journée du 05 oct. 2019

ADAMOIS OL EAUBONNE CSM CERGY PONTOISE FC 4	P A	ARGENTEUIL RFC 2 SARCELLES AAS 2 JOUY LE MOUTIER FC
ST LEU 95 FC 6 ADAMOIS OL 2 EAUBONNE CSM 2 CERGY PONTOISE FC 5	P B	FRANCONVILLE FC 4 ARGENTEUIL RFC 3 SARCELLES AAS 3 JOUY LE MOUTIER FC 2
ST LEU 95 FC 7 ADAMOIS OL 3	P C	FRANCONVILLE FC 5 ARGENTEUIL RFC 4



EAUBONNE CSM 3 CERGY PONTOISE FC 6	P D	SARCELLES AAS 4 JOUY LE MOUTIER FC 3
ST LEU 95 FC 8 ADAMOIS OL 4 EAUBONNE CSM 4 CERGY PONTOISE FC 7	P E	FRANCONVILLE FC 6 ARGENTEUIL RFC 5 SARCELLES AAS 5 JOUY LE MOUTIER FC 4
ARGENTEUIL RFC 6 GOUSSAINVILLE FC ARGENTEUIL FC 3	P F	ECOUEEN FC PERSAN US CERGY PONTOISE FC 8
ARGENTEUIL RFC 7 GOUSSAINVILLE FC 2 ARGENTEUIL FC 4	P G	ECOUEEN FC 2 PERSAN US 2 CERGY PONTOISE FC 9
ARGENTEUIL RFC 8 GOUSSAINVILLE FC 3 ARGENTEUIL FC 5	P H	ECOUEEN FC 3 PERSAN US 3 CERGY PONTOISE FC 10
ARGENTEUIL RFC 9 ARGENTEUIL FC 6		ECOUEEN FC 4 CERGY PONTOISE FC 11

U14

Journée du 05 oct. 2019

MONTIGNY OL	D2 A	MARLY LA VILLE ES
EZANVILLE ECOUEEN US	D3C	CERGY PONTOISE FC 3

FUTSAL

Journée du 01 oct. 2019

ARGENTEUIL FC	D2	PARMAIN FUT AS 2
---------------	----	------------------

Journée du 05 oct. 2019

PARISIS FC	D2	MONTMORENCY FUT 2
------------	----	-------------------

CDM

Journée du 06 oct. 2019

GONESSE AFCH	D2	FRANCO PORT ARG 2
--------------	----	-------------------

ANCIENS

Journée du 06 oct. 2019

DEUIL ENGHEN FC	D2 B	VILLIERS LE BEL JS
BOUFFEMONT ACF2	D3 A	BRUYERES BERNES USM
VIARMES ASNIERES OL	D3 B	SARCELLES MACCABI
PUISEUX LOUVRES 95 2	D4 B	SURVILLIERS AVENIR

CRIT + 45 ANS

Journée du 06 oct. 2019

P B

MONTMAGNY SP

VEXIN AS

U 16

Journée du 06 oct. 2019

D2 B

DEUIL ENGHIEU FC
ENT MMB PRESLES

BEZONS USO 2
ADAMOIS OL

D3 A

SURVILLIERS AVENIR

BRUYERES BERNES USM

D3 D

GOUSSAINVILLE FC 2

EAUBONNE CSM

D3 E

MONTMAGNY SP

MAGNY VEXIN FC

U 18

Journée du 06 oct. 2019

D2 A

DEUIL ENGHIEU FC

GONESSE RC

D2 B

SURVILLIERS AVENIR

CORMEILLAIS ACS

D3 A

CORMEILLAIS ACS 2

JOUY LE MOUTIER FC

SENIORS

Journée du 06 oct. 2019

D2 A

ARGENTEUIL RFC

JOUY LE MOUTIER FC

D2 B

DOMONT FC

FRANCONVILLE FC

D4 B

FOSSES UF 2
MONTSOULT BAILLET US 2

DOMONT FC2
BONNEUIL EN France

D4 C

ARRONVILLE FC2

VIARMES ASNIERES OL 2

**Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.**

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non utilisation).

**Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter
la date, la catégorie, la division et la poule.**

Exemple :

Date 21/10/2018	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A
-----------------	-------------------	-------------	---------

Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – NOUVEAUTÉS & RAPPELS IMPORTANTS

Une nouvelle version de la FMI est disponible sur le store Google VERSION 3.9.0.0 Vous retrouverez cette nouvelle version sous le nom (Feuille de Match Informatisée VERSION 3.9.0.0). Cette dernière version est disponible sur le Store Apple. **Cette version est obligatoire.** Merci de mettre à jour vos tablettes !

Bonne saison à vous !

Rappel des bonnes pratiques d'utilisation de la Feuille de Match informatisée (FMI)...

LIRE LA SUITE

FMI – Informations tablettes, Assistance ARCHOS

NOUVEAU TÉLÉPHONE : 01 70 99 06 77

Le mot de passe a une durée de vie de 6 mois

Validité : 01 janvier au 30 juin et du 01 juillet au 31 décembre.

<https://fmi.fff.fr/assistance/>

Président de séance
PLASSART Joseph

Secrétaire de séance
LETELLIER Jacques

FMI

« JE NE PEUX PAS RÉCUPÉRER LES RENCONTRES »

Effectuer les opérations suivantes :

Vérifier qu'aucun match n'est « en cours ».

Sur la page d'accueil, cliquez sur l'icône « Paramètres » et suivez la procédure.



- Sélectionnez Application puis Feuille de Match



- Effacer les données et vider le cache





COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 08 OCTOBRE 2019

Présents : MM. FEBVAY - ANDRIEU - BROGNARA - DA MATA - LETELLIER – PLASSART- MAGGIO
Excusé : M. CHUPPE

COURRIER

La commission accuse réception des P.V. N°10 de la C.R.T.I.S. du 01 octobre 2019.
Remerciements.

RAPPEL

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :
Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

Ville d'ARNOUVILLE Stade Léo LAGRANGE rue Robert SCHUMAN NNI 950190101

MM. FEBVAY et PLASSART de la C D T I S 95 se sont rendus le mercredi 02 octobre 2019 à 20H30 sur les installations du club pour classement de l'éclairage.

VILLE de ST LEU LA FORÊT Stade des ANDRESYS BLD BREMOND 95540 NNI 955630201

MM. ANDRIEU et DA-MATA de la C.D.T.I .S 95 se sont rendus le jeudi 03 octobre 2019 à 10h00 sur les installations du club pour confirmation de classement.

IMPORTANT

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne ou semi nocturne sont invités à vérifier le classement de leurs terrains en éclairage.

Le Président
Christian FEBVAY

Le Secrétaire
Prosper ANDRIEU

COMMISSION FUTSAL

RÉUNION RESTREINTE DU 08 OCTOBRE 2019

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis sur papier officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

INVERSION DE RENCONTRE - ART 20.6 des RG du DVOF

En cas d'inversion de rencontre, veuillez utiliser la feuille de match correspondant au dit match indépendamment du lieu de la rencontre.

COMMUNIQUE

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard la veille de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



COURRIERS CLUBS

Sport Cœur Marcouville : Mail du 30-09-19

Pris note de votre absence à la réunion du 30-09 hors délai, amende maintenue.

Sport Cœur Marcouville : Mail du 30-09-19

Pris note de l'horaire du coup d'envoi des rencontres pour le critérium U15, **le dimanche à 11H30.**

Votre équipe ne sera intégrée au critérium que si vous avez un nombre de licences validées suffisant.

Persanaise Cfi : Mail du 01-10-19

Pris note des problèmes rencontrés lors de votre rencontre contre Eaubonne.

Mail transmis à la Discipline et à la CDA.

Garges Djibson Asc : Mails des 02 et 03-10-19

Pris note de votre demande pour intégrer le critérium U14 et U16 dans le district 92.

Transmis au comité directeur pour suite à donner.

Goussainville Fc : Mail du 02-10-19

Pris note de l'indisponibilité du gymnase pour la rencontre du 03-10 contre Parisis Fc.

En attente réception de l'attestation de la Municipalité.

La commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

Sannois Fce : Mail du 03-10-19

Réception de l'attestation de la Municipalité pour l'indisponibilité du gymnase Voltaire les 28-09, 05-10-19 et 04-04-20.

Remerciements

Sannois Fce : Mail du 03-10-19

Réception de votre feuille d'engagement Jeunes. Remerciements

Vos équipes seront intégrées dès que vous aurez un nombre suffisant de licences valides.

Foot et Dance Sans Frontières : Mail du 03-10-19

Pris note de l'indisponibilité du gymnase Jaurès pour votre rencontre contre Deuil-Enghien le jeudi 10-10-19 (attestation Municipalité jointe). Proposition pour inversion de la rencontre avec Deuil-Enghien le lundi 14-10/ Impossible car Deuil-Enghien à une rencontre programmée le mardi 15-10-19.

La commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

Les Sportifs de Garges : Mail du 04-10-19

Pris note de votre demande d'engagement d'une équipe U9 et une U11 supplémentaire.

Accord de la commission

Les Sportifs de Garges : Mail du 04-10-19

Pris note de votre demande pour intégrer le critérium U16 dans le district 92.

Transmis au comité directeur pour suite à donner.

Goussainville Fc : Mail du 05-10-19

Pris note de votre forfait non avisé car hors délai pour la rencontre du 05-10-19 contre Jouy le Moutier Fc 2.

P Calvé : Mail du 05-10-19

Mail non traité, non envoyé de la messagerie officielle du club.

Goussainville Fc : Mail du 07-10-19

Pris note de votre demande pour modification jour et lieu des rencontres pour votre équipe D2.

Gymnase Maurice Baquet – 11 Avenue Albert Sarraut à Goussainville – **le vendredi à 20H00**

Attestation Municipalité jointe.

Montmorency Futsal : Mail du 07-10-19

Pris note de l'indisponibilité du gymnase le samedi 12-10-19 pour cause d'une compétition de Tennis de table. Veuillez nous fournir l'attestation de la Municipalité/

Proposition pour jouer la rencontre contre Sannois Fce 2 le lundi 14-10-19 à 21H15.

Accord de la commission.

Persanaise Cfi : Mail du 08-10-19

Pris note de l'indisponibilité du gymnase le samedi 14-03-20 pour la rencontre n° **21531330** contre Osny AC 2.

La commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

Garges Djibson Asc : Mail du 08-10-19

Pris note de votre confirmation d'engagement de 2 équipes en critérium U15 en alternance.
Horaire des rencontres le **dimanche à 10H00**.

MATCHS REMIS

FUTSAL D1

Match n° 21531330 : Persanaise Cfj 1 / Osny Ac 2 : **le samedi 21-03-20 à 19h30**

FUTSAL D2

Match n° 22015656 : Goussainville Fc 2 / Cergy-Pontoise Fc 1 : **le vendredi 11-10-19 à 20h00**

Match n° 22015658 : Montmorency Futsal 2 / Sannois Fce 2 : **le lundi 14-10-19 à 21h15**

Match n° 22015655 : FDSF 1 / Deuil-Enguien Fc 1 : **le jeudi 07-11-19 à 21H30**

Match n° 22015628 : Goussainville Fc 2 / Paris Fc 1 : **le vendredi 29-11-19 à 20h00**

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RESULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

Futsal D2:

Match n° 22015652: Paris Fc 1 / Montmorency Futsal 2 du 05-10-19

1^{er} FORFAIT NON AVISÉ AVEC AMENDE

Match n° 22015649 : Jouy le Moutier Fc 2 / Goussainville Fc 2 du 05-10-19

La commission enregistre le 1^{er} Forfait non avisé de l'équipe de Goussainville Fc 2

Jouy le Moutier Fc 2 : 3 Points 5 Buts

Goussainville Fc 2 : -1 Point 0 But

Goussainville Fc 2 : **amende 24 €**

PRATIQUE FUTSAL JEUNES

La commission propose le calendrier de pratique suivant pour la période d'Octobre à Décembre 2019.

Week-end des 12 et 13 Octobre 2019 : Plateau Futsal U15

Week-end des 19 et 20 Octobre 2019 : Plateau Futsal U11 et Plateau Futsal U13

Week-end des 09 et 10 Novembre 2019 : Plateau Futsal U9 et Critérium Futsal U15

Week-end des 16 et 17 Novembre 2019 : Plateau Futsal U13 et Critérium Futsal U15

Week-end des 23 et 24 Novembre 2019 : Plateau Futsal U11 et Critérium Futsal U15

Week-end des 30 et 01 Décembre 2019 : Plateau Futsal U9 et Plateau Futsal U13 et Critérium Futsal U15

Week-end des 07 et 08 Décembre 2019 : Plateau Futsal U15 et Critérium Futsal U15

Week-end des 14 et 15 Décembre 2019 : Plateau Futsal U9 et Plateau Futsal U13 et Critérium Futsal U15

ENGAGEMENT FUTSAL JEUNES

CLUBS	N° Affiliation	Cat U9	Cat U11	Cat U13	Cat U15
ATTAINVILLE FUTSAL CLUB	850343	2	2	2	1
FOOT LOISIRS INDOOR	582621				2
GARGES DJIBSON FUTSAL ASC	553776	5	2	2	2
GOUSSAINVILLE FC	581364			1	1
LES SPORTIFS DE GARGES	590442	2	2	1	1
GARGES FCM	522695	5	4		1
PARIS CDG	564044				
PERSANAISE CFJ	580869	1	1	1	1
SANNOIS FCE	550552	1	1	1	1
SPORT CŒUR MARCOUVILLE	580882				2
		16	12	8	12

PLATEAU FUTSAL U15

Journée N°1 - Week-end des 12 et 13 octobre 2019			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 12 Octobre 2019 (rendez-vous à 09h00)			
Goussainville Fc	Gymnase Bacquet - 11 Avenue Albert Sarraut 95190 Goussainville	5	Goussainville Fc - Foot Loisir Indoor (1 & 2) Persanaise Cfj - Sannois Fce
Dimanche 13 Octobre 2019 (rendez-vous à 13h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal - Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	5	Attainville Futsal - Garges Djibson Asc (1 & 2) Garges Fcm - Les Sportifs de Garges

PLATEAU FUTSAL U13

Journée N°1 - Week-end des 19 et 20 Octobre 2019 (rendez-vous à 09h30)			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 19 Octobre 2019 (rendez-vous à 09h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal - Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	4	Attainville Futsal (1&2) - Goussainville Fc Persanaise Cfj
Dimanche 20 Octobre 2019 (rendez-vous à 13h30)			
Les Sportifs de Garges	Gymnase Jean Jaurès - Rue René Blouet 95140 Garges les Gonesse	4	Les Sportif de Garges - Garges Djibson Asc (1 & 2) Sannois Fce

PLATEAU FUTSAL U11

Journée N°1 - Week-end des 19 et 20 Octobre 2019			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Journée N°1 - Dimanche 20 Octobre 2019 (rendez-vous à 09h30)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda - 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	6	Garges Djibson (1&2) - Garges Fcm (1&2) Les Sportifs de Garges (1 & 2)
Journée N°3 - Dimanche 20 Octobre 2019 (rendez-vous à 10h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos - Rue Jean Catelas 95340 Persan	5	Attainville Futsal (1&2) - Persanaise Cfj - Garges Fcm (3 &4)

FORMATION FMI

Les clubs désirant obtenir une formation FMI peuvent s'inscrire auprès de la commission CDIF pour la prochaine formation de dirigeants du vendredi 11 octobre 2019.

Prochaine réunion

Lundi 21 Octobre 2019 à 18H30